Banque Neuflize OBC

Rapport annuel
Exercice 2017

Sommaire

I. PRESENTATION DU GROUPE NEUFLIZE OBC
- Historique
- Chiffres clés consolidés
- Nos activités
- Notre stratégie RSE

II. NOTRE STRATEGIE DE CROISSANCE
- Une offre responsable et durable
- Etre un employeur de choix
- Soutenir la société qui nous entoure
- Réduire notre impact direct sur l'environnement

III. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
- Rapport du Président du Conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures du contrôle interne mises en place dans l'entreprise au cours de l'année 2017
- Rapport du directoire au Conseil et aux actionnaires sur l'activité et les résultats de l'exercice 2017
- Observations du Conseil

IV. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
- Bilan consolidé
- Compte de résultat consolidé
- Annexes des comptes consolidés

V. COMPTES SOCIAUX
- Bilan
- Compte de résultat
- Annexes des comptes annuels

VI. ANNEXES

PRESENTATION DU GROUPE NEUFLIZE OBC

Historique

1667 Création de la Maison de commerce et de Banque André par David André

1713 Isaac Mallet (1684-1779), descendant d'une famille protestante originaire de Rouen et réfugiée à Genève, fonde la Maison de banque Mallet, doyenne des banques privées françaises, à Paris

1785 Jonas Berthoud (1769-1853) lance la Banque Berthoud Père et Fils, à l'origine de Courvoisier et Cie

1966 Fusion de la Banque de Neuflize, Schlumberger et Cie et de la Banque Mallet Frères et Cie. Naissance de MM. De Neuflize, Schlumberger, Mallet et Cie (NSM & Cie)

1977 Prise de participation majoritaire du groupe ABN AMRO dans la Banque NSM qui fusionnera en 1980 avec la Banque Jordaan, filiale d'ABN

1990 Création de la compagnie d'assurance vie, Neuflize Vie, et d'un contrat en unités de compte de Neuflize Vie, par l'association de Neuflize OBC et AXA France vie, membre du groupe AXA. Ce concept innovant d'assurance vie devient un outil incontournable dans la gestion du patrimoine

1994 Achat de la Banque OBC par ABN AMRO

1999 Création de la Banque NSMD qui réunit la Banque NSM (qui avait fusionné en 1998 avec la Banque du Phénix) et la Banque Demachy

2004 La Banque NSMD devient Banque de Neuflize

2006 Création de Neuflize OBC, qui réunit la Banque de Neuflize et la Banque OBC

2009 Fusion de la Banque Neuflize OBC et de Neuflize OBC Entreprises au sein de la Banque Neuflize OBC

2016 La société de gestion Neuflize OBC Investissements devient ABN AMRO Investment Solutions (AAIS)

Chiffres clés consolidés

Nos activités

Un positionnement unique

La Banque Neuflize OBC propose un modèle unique de banque privée en France, fondé sur une vision intégrée des patrimoines privé et professionnel.

Sur le marché des banques privées « pure player », seule la Banque Neuflize OBC offre une large gamme de produits et services bancaires ainsi qu'un conseil complet qui intègrent à fois le patrimoine entrepreneurial et privé des clients.

Sur le marché des banques universelles, dites de réseaux, qui ont aussi une activité de banque privée, aucune d'entre elles, de par leur organisation en silo, ne permet de considérer les deux aspects du patrimoine des clients.

Le conseil, un élément différenciant

Neuflize OBC fonde son originalité sur l'importance qu'elle accorde au conseil (ingénierie patrimoniale, ingénierie financière, corporate finance, immobilier, art, philanthropie et family office). L'excellence de ses expertises dans ces nombreux domaines, conjuguée à la diversité de son offre de gestion et de financements lui permettent de couvrir l'intégralité des besoins spécifiques de ses clients.

Le client au centre de la relation

La Banque Neuflize OBC s'attache à entourer chaque client d'un binôme composé d'un banquier privé et d'un banquier entreprise, qui fait appel à une équipe d'experts pluridisciplinaires dotée du savoir-faire requis au gré de l'évolution des besoins du client. L'unicité de lieu et la taille humaine de la Banque sont autant d'éléments différenciants qui assurent à ce dernier une approche personnalisée, une réactivité et également une grande proximité avec la Direction Générale.

La Banque Neuflize OBC entretient une véritable relation de confiance dans la durée avec ses clients, grâce à la qualité des liens qui les unissent de génération en génération.

L'expertise sectorielle

Neuflize OBC accompagne l'entrepreneur dans la durée et dans toutes les phases de la vie de son entreprise.

Pour renforcer la qualité de son offre aux entreprises, la Banque Neuflize OBC a choisi de développer des expertises sectorielles conjuguant personnalisation et forte valeur ajoutée. Celles-ci s'expriment dans les domaines suivants : cinéma et audiovisuel, luxe, art, santé, entrepreneurs de la finance, immobilier, professions réglementées, nouvelles technologies, édition, medias, diamantaires, associations et fondations.

Des filiales spécialisées

ABN AMRO Investment Solutions est la société de gestion d'actifs du groupe ABN AMRO. Elle dessert l'ensemble du réseau international d'ABN AMRO ainsi que des clients externes. Aujourd'hui, ABN AMRO Investment Solutions dispose d'un savoir-faire et d'une expertise forte et reconnue dans les domaines de la multigestion et du conseil en allocation d'actifs, ce qui lui permet de proposer des solutions sur-mesure au sein d'une offre complète de gestion.

Neuflize Vie est la compagnie d'assurance vie et de capitalisation de la Banque Neuflize OBC. Elle est l'alliance depuis plus de 25 ans des mondes de la banque privée et de l'assurance : elle est détenue à 60% par la Banque Neuflize OBC et à 40% par AXA. Elle accompagne une clientèle patrimoniale au travers de solutions d'épargne et de transmission. Cette philosophie, associée à une organisation réactive, des services personnalisés et un savoir-faire spécifique, confère à Neuflize Vie un positionnement unique sur le marché. Son expertise, reconnue par les professionnels de la finance et de l'assurance vie, vaut aujourd'hui à la Compagnie d'occuper une place de premier plan sur le marché de l'assurance vie en unités de compte.

Présence en France et accompagnement international

Présente historiquement sur l'ensemble du territoire français, au travers de 9 centres de gestion patrimoniale régionaux (Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Strasbourg et Toulouse), la Banque Neuflize OBC est également en mesure de répondre aux problématiques internationales, grâce à son adossement solide et pérenne au Groupe ABN AMRO.

Notre stratégie RSE

La RSE est la prise en compte des préoccupations environnementales, sociales et sociétales dans tous les métiers de l'entreprise et dans la prise de décision.

La stratégie RSE 2014-2017

La stratégie RSE du Groupe Neuflize OBC consiste à assurer un avenir meilleur pour le Groupe et pour ses parties prenantes. La stratégie 2014-2017 s'est déclinée en quatre axes :

- Avoir une offre responsable et durable ;
- Etre un employeur de choix ;
- Soutenir la société qui nous entoure ;
- Réduire notre impact direct sur l'environnement.

Le Comité RSE a choisi dès 2014 une approche par projets afin de mettre en œuvre la stratégie RSE dans l'ensemble du Groupe Neuflize OBC. La liste des projets a été choisie par le Comité RSE et des échéances ont été fixées pour chaque projet.

Chaque projet possède un sponsor (membre du Comité RSE), un responsable (nommé par le Comité RSE) et une équipe transversale.

Sur les 21 projets sélectionnés en 2014, il reste 4 projets en cours qui prendront fin en 2018 (cf. Annexe 3).

Le comité RSE a été dissout en septembre 2017 et les actions sont désormais discutées et validées par le Directoire une fois par mois.

La nouvelle stratégie RSE 2020

La stratégie RSE 2020 a été construite en corrélation avec le Groupe ABN AMRO et en particulier avec la nouvelle ligne de métier One Private Bank qui rapproche la banque privée d'ABN AMRO aux Pays-Bas et les activités de banque privée des filiales internationales, dont Neuflize OBC.

L'approche RSE prend une ampleur majeure avec l'axe stratégique dénommé « Sustainable Ambition 2020 », qui repose sur 5 actions phares :

- doubler les actifs ISR gérés et proposer l'offre ISR en priorité et par défaut ;
- former les banquiers et gérants en continu ;
- harmoniser les méthodologies ISR d'un pays à l'autre ;
- intégrer les notations ESG dans les reportings clients ;
- disposer d'une équipe d'experts en RSE en interne et d'un Comité RSE (« Sustainability Board »).

Neuflize OBC s'inscrit pleinement dans cette approche, comme en atteste son plan d'action RSE 2018, très ambitieux (cf. Annexe 4). Il met l'accent sur les principaux enjeux RSE de chaque métier du Groupe Neuflize OBC.

NOTRE STRATEGIE DE CROISSANCE

Une offre responsable et durable

L'objectif affiché du Groupe Neuflize OBC est de valoriser le patrimoine de ses clients dans le respect de leurs valeurs et dans une démarche qui s'inscrit dans la durée. C'est pourquoi, Neuflize OBC s'est engagée envers ses clients et son environnement dans le développement durable et développe une offre responsable qui s'étend de l'Investissement Socialement Responsable (ISR), à la philanthropie, en passant par l'offre « bois et forêts » et l'accompagnement des associations/fondations.

Une volonté d'intégration des critères extra-financiers

Une gestion appropriée des critères extra-financiers est essentielle car elle contribue à la maîtrise du risque financier. C'est pourquoi notre démarche d'intégration des critères ESG (Environnemental, Social et Sociétal, Gouvernance) au niveau des investissements et des financements s'est poursuivie en 2017.

Investissements

Neuflize OBC, avec le Groupe ABN AMRO, a développé un outil de notation extra-financière afin d'évaluer la démarche RSE des entreprises cotées et donner à ses clients un éclairage sur le contenu de leurs portefeuilles. Cet outil s'appuie sur les 3 critères ESG et sur les cinq critères du Pacte Mondial des Nations Unis.

Depuis 2015, les valeurs recommandées par l'équipe « Conseil en Investissements » de la Banque Neuflize OBC font progressivement l'objet d'une notation ESG. La liste des valeurs est envoyée chaque semaine à l'ensemble des banquiers et la note ESG est mise à jour mensuellement. En 2017, l'augmentation du nombre de valeurs boursières notées ESG dans notre univers d'investissement s'est poursuivie. En effet, si déjà plus de 65% des valeurs suivies à fin 2016 avaient une notation ESG, elles représentent près de 68% à fin 2017. Nous ne prenons en compte que les entreprises dont les notes ESG sont supérieures à 50/100 (notation Sustainalitics allant de 0 à 100).

Chez ABN AMRO Investment Solutions, la notation extra-financière interne, établie par les gérants ISR, est diffusée à tous les gérants quelle que soit leur orientation de gestion.

Financements

Le Groupe ABN AMRO a été parmi les premiers signataires des Principes de l'Equateur, au titre desquels les établissements financiers s'engagent à tenir compte dans leurs choix de financements de projets des critères de respect de l'environnement et des droits sociaux et humains en plus des critères financiers.

Le Groupe ABN AMRO a décidé d'appliquer cette approche à l'ensemble des crédits octroyés aux entreprises. Ainsi, les dossiers de crédit font l'objet, en plus de l'analyse financière traditionnelle, d'une analyse des risques extra-financiers qui se décline en fonction des secteurs d'activité sur la base de chartes sectorielles[1] (par exemple : défense, énergie, agriculture, production industrielle, chimie et pharmacie, textile…). En 2017, la Sustainability risk policy a été revue et simplifiée, en intégrant toutes les politiques sectorielles en un seul document global.

Depuis 2016, le Groupe Neuflize OBC utilise un nouvel outil développé en interne, le Global Sustainability Risk Indicator (GSRI), qui permet d'évaluer les risques environnementaux et sociaux dès l'entrée en relation avec un prospect, lors de l'ouverture de compte ou pour toute demande de crédit.

Cet outil permet de s'assurer que la société n'opère pas dans un secteur d'activité et/ou pays figurant sur la liste d'exclusion du groupe ABN AMRO et d'identifier les clients intervenant dans les secteurs jugés à risques d'un point de vue RSE et pour lesquels ABN AMRO a édicté une politique sectorielle spécifique.

Pour chaque demande d'attribution de crédit, le GRSI détermine un niveau de « Sustainability Risk » qui implique des actions spécifiques :

- en cas de risque Low : prendre le circuit normal de décision de crédit en documentant les actions RSE de l'entreprise ;

[1] www.abnamro.com/en/sustainable-banking/policy-and-reporting/sector-specific-policy/index.html

- en cas de risque Medium : faire un focus particulier sur la démarche RSE de l'entreprise, en l'analysant au regard de la politique générale (Sustainability risk policy) ;
- en cas de risque High : soumettre le dossier pour avis à la Direction RSE après avoir demandé au client les informations nécessaires pour répondre aux critères de la politique sectorielle.

En 2017, la Sustainability risk policy a été revue et simplifiée, en intégrant toutes les politiques sectorielles en un seul document global.

En 2017, moins de 2% des encours de crédit de Neuflize OBC ont été classés en risque High (65 millions d'euros sur 3 834 millions d'euros).

Les secteurs de la santé, de la production industrielle en général (dont le textile) et de l'énergie représentent 83% des dossiers en risques High, étant précisé que les clients du secteur de l'énergie sont majoritairement des acteurs ou des producteurs d'énergie renouvelable.

Développer l'investissement socialement responsable (ISR)

Le Groupe ABN AMRO est signataire des PRI («Principles for Responsible Investment») rédigés sous l'égide de l'UNEP-FI et des « Green Bond Principles », qui s'appliquent à l'ensemble du Groupe Neuflize OBC.

Le Groupe Neuflize OBC est présent sur la thématique de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) au travers :

- Des mandats ISR depuis 2010 ;
- Des fonds ISR depuis 2012 et gérés par ABN AMRO Investment Solutions (AAIS) ;
- Des Green Bonds gérés en partie par AAIS et par la gestion sous mandat.

L'ISR figure parmi les orientations de gestion proposées par Neuflize Vie et les fonds ISR supports des contrats d'assurance vie apparaissent clairement dans les listes des produits éligibles à ces contrats.

Concernant la gestion institutionnelle et la gestion des grands clients privés, une gestion ISR sur mesure est proposée, afin de répondre au cahier des charges spécifique de chaque client.

La philosophie de gestion ISR du Groupe Neuflize OBC

Les exclusions
Plusieurs secteurs/entreprises sont exclus de l'univers d'investissement compte tenu de leur caractère « non durable » afin de limiter le risque global du portefeuille. Ces choix sont le fruit des convictions propres du Groupe ABN AMRO ainsi que de la consultation de nos clients. Exemples d'exclusions :

- Les sociétés réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans certains secteurs (tabac, armement, jeux de hasard - casinos, paris en ligne - , pornographie) ;
- Les sociétés fabriquant / commercialisant des bombes à sous-munition ou des mines anti-personnelles, et ce dès le premier euro généré (que ce soit au niveau de la maison mère ou de l'une de ses filiales).

Best in class
L'univers *Best in class* consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier. Le Groupe Neuflize OBC, en partenariat avec Sustainalytics, réalise une « notation ISR » des valeurs, en quantifiant la qualité de leur démarche dans les trois domaines de l'ESG *via* une pondération : 50% pour l'environnemental, 30% pour le social et enfin 20% pour la gouvernance.

Thématiques
Des choix de thématiques spécifiques (exemple : énergies renouvelables) peuvent être effectués par le gérant en fonction du contexte économique.

La politique de vote
En tant qu'investisseurs institutionnels, Neuflize OBC et sa filiale AAIS ont le devoir d'agir au mieux pour la défense des intérêts à long terme de leurs bénéficiaires et porteurs. Dans ce rôle fiduciaire, la prise en considération des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise peut avoir une influence positive sur la performance. Ces considérations doivent être intégrées dans la politique d'investissement et les relations avec les entreprises cotées. La politique de vote repose sur l'application de l'engagement sociétal du Groupe Neuflize OBC en matière d'investissement responsable et sur les recommandations de l'AFG.

Comité d'experts ISR
Afin de conforter et améliorer sa philosophie de gestion ISR, le Groupe Neuflize OBC s'est appuyé sur un Comité d'Experts ISR composé de personnalités externes représentant les parties prenantes et issues d'entreprises, d'ONG et

d'institutions. Ce Comité s'est réuni pour la dernière fois en septembre 2017 et sera remplacé par un comité international pour l'ensemble du Groupe ABN AMRO.

Gestion sous mandat et conseil

Au 31 décembre 2017, la Banque Neuflize OBC gère 353 mandats ISR pour un total d'actifs de 201 millions d'euros contre 342 mandats pour 172 millions d'euros au 31 décembre 2016, soit une hausse des encours de 16,9%.

Dans un souci de renforcer la transparence de l'offre, la Banque a initié une démarche pour ne plus percevoir de rétrocessions des sociétés de gestion externes avec la mise en place de nouvelles parts non chargées. De plus, l'offre de mandats ISR a été mise à plat avec l'intégration de nouveaux profils de gestion. Par exemple, le profil de gestion « Equilibre Actions ISR » a été intégré afin de renforcer l'offre de mandats investis principalement en actions alors que le profil de gestion « Modéré flexible ISR » n'est plus proposé en raison d'une très forte pondération en monétaire et en obligations.

A ces mandats ISR, s'ajoutent 49,9 millions d'euros investis en fonds ISR dans des mandats non ISR et 12,1 millions d'euros dans les portefeuilles conseillés.

Gestion des fonds ISR

La culture d'innovation, d'ouverture d'esprit et de création de valeur sur le long terme pour les clients, les parties prenantes, les investisseurs, les collaborateurs et la société au sens large sont des valeurs partagées par l'ensemble des filiales du Groupe ABN AMRO.

Ainsi, la société de gestion du groupe Neuflize OBC, AAIS, s'engage à mettre tout en œuvre pour diffuser les bonnes pratiques portées par les UN-PRI[2].

Dans ce cadre, ABN AMRO Investment Solutions s'impose des objectifs en termes d'actifs ESG/ISR sous gestion et d'engagement envers la société qui l'entoure.

Les encours des fonds ESG/ISR[3] sont en croissance sur 2017. L'ambition est de doubler les encours de notre offre ISR d'ici 2020.

[2]https://www.unpri.org/about/what-is-responsible-investment

A fin décembre 2017, les encours des fonds ISR ouverts au public atteignent 920 millions d'euros contre 817 millions d'euros fin 2016, soit une progression de +13% sur 1 an et de +28% sur 2 ans.

Ci-dessous, la répartition des encours ESG/ISR à fin décembre 2017:

Libellé du fonds	Actif net (millions €)	Catégorie
ABN AMRO GLOBAL SUSTAINABLE EQUITIES	223,6	Actions Monde
ABN AMRO EURO SUSTAINABLE MONEY MARKET	220,2	Monétaire
ABN AMRO SUSTAINABLE BALANCED PROFILE	125,2	Diversifié équilibre
ABN AMRO EURO SUSTAINABLE EQUITIES	92,4	Actions zone Euro
ABN AMRO MMF EDENTREE EUROPEAN SUSTAINABLE EQUITIES	89,9	Actions Pan Europe
ABN AMRO MMF PARNASSUS US SUSTAINABLE EQUITIES	64,2	Actions US
ABN AMRO SUSTAINABLE MODERATE PROFILE	60,3	Diversifié modéré
ABN AMRO SUSTAINABLE DYNAMIC PROFILE	34,9	Diversifié dynamique
ABN AMRO EURO SUSTAINABLE BONDS	9,3	Obligations

En gestion directe
AAIS propose une gamme complète de fonds ISR (du fonds monétaire au fonds actions en passant par des profilés diversifiés) gérée en interne et s'appuyant sur un processus d'investissement socialement responsable commun mixant exclusions sectorielles et sélection de type « best in class »[4].

En gestion déléguée
Afin de compléter son approche ISR, AAIS a signé fin 2016, un partenariat en délégation de gestion avec deux autres sociétés de gestion : Eden Tree et Parnassus. Ces partenariats permettent à la société de gestion d'approfondir ses expertises dans le domaine des investissements ESG/ISR. Le fonds Eden Tree, constitué d'actions pan-européennes, totalise à fin 2017 près de 90 millions d'euros.

[3] Sélection ISR : Investissement Socialement Responsable répondant à des objectifs de performance Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance - Sélection ESG : investissement utilisant les notations ESG dans son processus de sélection.
[4] Une sélection de type « best in class » revient à classer les entreprises par leur note ESG et à sélectionner les entreprises obtenant les meilleures notes dans un secteur d'activité ou un univers précis

Le fonds Parnassus, constitué d'actions américaines, totalise à fin 2017 plus de 64 millions d'euros.

Green Bonds

Les « Green Bonds » ou « obligations vertes » sont une catégorie d'obligations finançant des projets liés à l'environnement. Leur objectif est de lutter contre le réchauffement climatique. Compte tenu du contexte international, le marché des « Green Bonds » est en pleine expansion et les capacités de financement des marchés de taux sont importantes. Fort de ce constat, AAIS référence depuis fin 2016 un nouveau fonds obligataire, ABN AMRO Euro Sustainable Bonds, principalement composé d'« obligations vertes » ou de « Green Bonds ». Le portefeuille du fonds affiche, aux côtés d'une note ESG moyenne de 76/100, un taux d'investissement en obligations vertes de plus de 77% répartis sur 39 émetteurs couvrant les principales zones géographiques de la planète.

Au 31/12/2017, les encours de Green Bonds atteignent 143,5 millions d'euros pour AAIS auxquels s'ajoutent 5,7 millions d'euros pour la gestion sous mandat de la Banque.

Livrets développement durable et solidaire

Le livret développement durable et solidaire est un livret d'épargne réglementé avec pour finalité d'apporter une aide financière aux projets à vocation de développement durable, sur la base des dépôts des épargnants. Il s'agit d'une épargne rémunérée, non fiscalisée et gérée par la Caisse des dépôts et Consignation. Au 31/12/2017, les livrets développement durable et solidaire de nos clients ont atteint 10,4 millions d'euros.

Fonds solidaires

Un fonds solidaire a pour vocation de financer des projets d'insertion ou de lutte contre l'exclusion à hauteur de 10% de son actif. Il s'adresse à des investisseurs souhaitant que leur épargne soit directement affectée à des projets d'utilité sociale. C'est notamment le cas de l'épargne salariale.

AAIS distribue, en liaison avec Humanis, des fonds d'épargne salariale. Un des fonds choisis pour les portefeuilles des salariés est le fonds solidaire « Fongepargne Insertion Emplois Equilibre Solidaire », labellisé Finansol. Son actif net a atteint 25,3 millions d'euros au 31/12/2017 (18,8 millions d'euros au 31/12/2016). Les salariés du Groupe Neuflize OBC y étaient investis à hauteur de 4,258 millions d'euros au 31/12/2017, soit 16,82% de l'encours global.

Imaginer de nouvelles offres en lien avec le développement durable

Une offre dédiée à la philanthropie

Héritière d'une tradition d'engagement responsable, l'une des particularités de la Banque Neuflize OBC est de contribuer à l'émergence de nombreuses œuvres sociales. Elle utilise son savoir-faire de banquier et son expérience de philanthrope pour développer une offre dédiée à tous les clients désireux de donner du sens à leurs investissements.

Une équipe spécialisée conseille, gère et accompagne cette clientèle spécifique en intervenant dans les trois étapes clefs d'un projet philanthropique :

- la phase d'analyse, au moment de la création, pour aider l'interlocuteur à faire le choix le mieux adapté à son projet ;
- la période d'accompagnement juridique, fiscal et financier au moment de la constitution de la structure ;
- le temps du soutien et de la gestion, dans le respect des objectifs fixés et des valeurs défendues.

La Banque Neuflize OBC conseille également les chefs d'entreprises qui souhaitent développer une action de mécénat au sein de leur entreprise ou ceux qui aspirent, au moment de la cession de leurs actifs entrepreneuriaux, à orienter différemment leur action et leurs actifs.

Afin de confirmer son engagement philanthropique en externe, la Banque Neuflize OBC participe également aux grands rendez-vous ainsi qu'aux réflexions majeures sur le thème de la philanthropie notamment :

- Participation au Think Tank Fiducie Philanthropie ;
- Participation au Cercle des banquiers philanthropes ;
- Rédaction de nombreux articles et interventions dans les médias des experts de la Banque concourant à la promotion de la philanthropie.

Une offre pour accompagner les associations et fondations

Dans la continuité de son activité pour la philanthropie, la Banque Neuflize OBC accompagne historiquement les fondations et les associations. Une équipé dédiée a été mise en place afin de satisfaire les exigences de cette clientèle spécifique.

Parmi les événements clés pour l'année 2017, peuvent être cités :
- la création d'une fondation abritée ;
- la signature du plus important mandat ISR pour une congrégation ;
- la participation au lancement d'un second fonds de partage pour une fondation.

Faire grandir l'expertise sectorielle Développement Durable

L'équipe commerciale dédiée au secteur du « Développement Durable » a été constituée fin 2016 par la Banque Neuflize OBC, avec pour objectif de financer des entreprises engagées dans le développement durable et plus spécifiquement sur des activités environnementales. A fin 2017, 112 ouvertures de comptes sont comptabilisées pour 7 groupes de sociétés. Les principaux projets financés contribuent à la production d'énergie photovoltaïque et éolienne.

Une offre pour valoriser le patrimoine viticole

Ce projet lancé en 2016 a commencé par une phase d'étude afin d'étudier le potentiel d'une offre de produits et services viticoles pour les clients de la Banque.

Cette offre a été rattachée à celle du « Développement Durable » et son lancement opérationnel est prévu pour 2018 avec l'identification de clients viticulteurs qui ont déjà manifesté leur intérêt.

Une offre pour valoriser bois et forêts

Fidèle à son engagement visant à valoriser toutes les facettes d'un patrimoine et notamment l'aspect environnemental, le Groupe Neuflize OBC a choisi de soutenir la filière bois et forêts afin d'accompagner les clients détenteurs ou potentiels acquéreurs de forêts. L'offre se décline en deux volets :
- Intégrer la forêt dans une stratégie patrimoniale globale. Neuflize OBC accompagne ses clients dans leur projet d'acquisition ou de vente d'un bien forestier ;
- Améliorer la gestion des forêts de nos clients dans le respect de la réglementation, de l'impact écologique et économique de leurs forêts.

Afin d'associer son savoir-faire à celui de professionnels du marché des bois et forêts, la Banque a noué un partenariat avec le Comité des Forêts, un réseau d'experts et de spécialistes forestiers reconnus. Créé en 1912 pour défendre les intérêts de la forêt privée, le Comité des forêts partage avec Neuflize OBC une même approche patrimoniale de la gestion sylvicole. Cette conjugaison d'expertises permet de proposer aux clients un service personnalisé complet et flexible qui s'inscrit dans la durée.

En complément, la Banque est membre fondateur et administrateur, aux côtés de la Région Rhône-Alpes et du Grand Lyon, de l'association *Sylv'Acctes Rhône Alpes, des forêts pour demain*.

Sa démarche innovante repose sur trois objectifs : diminuer les concentrations de CO_2 atmosphérique ; accompagner une gestion forestière multifonctionnelle et participer à l'activité des territoires ruraux.

Etre un employeur de choix

Pour le Groupe Neuflize OBC, être un employeur de choix repose sur le développement d'une politique sociale de progrès et l'intégration de la RSE dans la culture de l'entreprise à travers un programme de formation et de promotion de tous les talents.

Les Ressources Humaines du Groupe Neuflize OBC se positionnent en Business Partner du métier. Afin d'accompagner les multiples transformations de l'industrie bancaire et financière, ainsi que les différents projets portés par Neuflize OBC, les Ressources Humaines s'impliquent fortement dans la stratégie de l'entreprise et dans sa transcription opérationnelle.

Ainsi, en 2017, les Ressources Humaines ont été intégrées au sein d'une direction ad hoc dénommée Transformation Office, dont l'objectif est de superviser et cadrer l'ensemble du programme de transformation de la Banque. A ce titre, les équipes Ressources Humaines sont en proximité directe avec les équipes projets pour accompagner le dessin et la mise en œuvre de cette transformation. De même, l'équipe formation porte la conduite du changement dans le cadre de ce programme. Il s'agit d'accompagner les collaborateurs dans la transition qui s'opère au sein des métiers vers des outils digitaux. L'évolution des rôles et responsabilités est également abordée.

Les actions portant sur le développement des collaborateurs sont plus que jamais portées par l'équipe. Ainsi, le programme de développement des jeunes talents du Groupe a été renouvelé, et a été dupliqué à une population de managers confirmés. Un programme de développement de collaborateurs d'un niveau de séniorité intermédiaire est également en préparation. La formation accompagne les métiers, et notamment dans le cadre des évolutions réglementaires. A ce titre, l'accent est mis sur les programmes d'e-learning afin de favoriser la gestion du temps de chacun.

L'ensemble de ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'échanges avec nos instances représentatives du personnel les plus transparents possibles, alors que l'année 2017 a été particulièrement riche en informations et consultations de nos élus.

L'année 2018 s'inscrira dans la continuité : un accompagnement de nos collaborateurs au quotidien, ainsi que de la structure dans le cadre de nos projets. La réussite de notre transformation passera par la compréhension et l'appropriation par les collaborateurs des enjeux de cette évolution digitale, et de sa concrétisation opérationnelle, rendue possible au préalable par un échange constructif avec nos instances représentatives du personnel.

Effectifs

L'effectif du Groupe Neuflize OBC est de 1 039 collaborateurs au 31/12/2017 dont 93% au siège à Paris et 7% dans les huit centres de gestion[5] en Province. En 2017, le Groupe Neuflize OBC a recruté 11 nouveaux collaborateurs en CDI (contre 55 en 2015) et licencié 9 personnes en CDI (contre 19 en 2016).

Entreprendre pour ses collaborateurs

Relations sociales

Le Groupe Neuflize OBC constitue une Unité Economique et Sociale (UES)[6] constituée de la Banque Neuflize OBC, ABN AMRO Investment Solutions et Neuflize Vie.

La Direction des Ressources Humaines et les partenaires sociaux travaillent de concert pour améliorer les conditions de vie au travail ainsi que la performance économique de l'entreprise, au travers de la signature d'accords collectifs.

Les salariés du Groupe Neuflize OBC bénéficient de 23 accords collectifs en vigueur au 31/12/2017 et la représentation syndicale se fait *via* :

- Des Délégués syndicaux : 5 délégués syndicaux et 3 représentants syndicaux au Comité d'Entreprise. Ils se sont réunis 14 fois en 2017 ;
- Un Comité d'Entreprise (CE) qui dispose d'un droit d'information et de consultation sur les questions relatives à l'organisation et à la gestion générale de l'entreprise. Il assure, organise et développe des activités sociales et culturelles, en faveur des salariés de Neuflize OBC et de leur famille. Il s'est réuni 29 fois en 2017 ;

[5] Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Strasbourg, Toulouse
[6] accord signé en avril 2016

- Des Délégués du personnel qui relaient les demandes des salariés relatives au droit du travail à la Direction et à l'Inspection du travail. Ils se sont réunis 22 fois en 2017 ;
- Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) qui contribue à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs de l'établissement et à l'amélioration des conditions de travail. Il s'est réuni 11 fois en 2017.

Liste des accords signés en 2017 :
- 1er avenant à l'Accord sur le Télétravail ;
- Accord Collectif Majoritaire « Connect 2020 » - Accord Cadre ;
- Accord Collectif Majoritaire « Connect 2020 » - Transformation 1.

Liste des accords et leurs avenants toujours actifs en 2017 :
- Protocole d'accord sur les usages en vigueur dans les entités bancaires du Groupe Neuflize OBC ;
- Accord sur a réduction du temps de travail ;
- Accord sur le PERCO et ses avenants ;
- Accord sur le PEE et ses avenants ;
- Accord sur l'UES du Groupe Neuflize OBC ;
- Accord sur l'égalité Hommes/Femmes ;
- Accord de Participation ;
- Accord d'Intéressement ;
- Accord de Prévoyance (re-signé en janvier 2018) ;
- Accord sur la Dépendance ;
- Accord sur le CET solidaire ;
- Accord sur le Télétravail et son avenant ;
- Accord sur la Qualité de vie au travail.

Organisation du temps de travail

Il est important pour Neuflize OBC de proposer aux collaborateurs une organisation du travail qui leur permette d'allier flexibilité et performance. C'est pourquoi Neuflize OBC a travaillé, notamment à Paris, sur la réorganisation architecturale des espaces intérieurs en généralisant l'open space permettant ainsi de faciliter les échanges d'informations entre les collaborateurs ainsi que l'entraide.

Un accord sur le télétravail a été signé en 2015 et c'est aujourd'hui plus d'une centaine de collaborateurs qui en bénéficient. Un avenant, signé en janvier 2017, prévoit deux jours de télétravail par semaine et la possibilité d'exercer son télétravail depuis un lieu différent de sa résidence principale.

Les salariés de Neuflize OBC sont principalement des cadres qui ne sont pas confrontés au travail de nuit. La Banque porte une attention particulière au respect des temps de respiration nécessaires aux employés (week-end, jours fériés, vacances), notamment pour les collaborateurs travaillant en lien avec les marchés boursiers.

Santé et sécurité

En matière d'indicateurs, le taux d'absentéisme du Groupe Neuflize OBC est de 9,1 en 2017 (8,7 en 2016). Le taux de fréquence des accidents de travail est de 4,37 en 2017 (contre 3,3 en 2016) et le taux de gravité n'est pas significatif. Il n'y a pas de cas de maladie professionnelle identifié en 2017.

Aucun nouvel accord concernant la santé-sécurité n'a été signé en 2017.

Restent en vigueur les 3 principaux accords suivants :
- L'accord sur la qualité de vie au travail, la prévention du stress professionnel et les risques psychosociaux : cet accord repose sur trois axes que sont la prévention primaire, la prévention secondaire et la prévention tertiaire décrites ci-dessous :

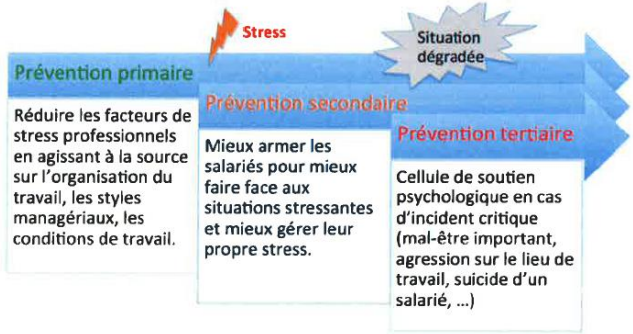

- L'accord sur le don de jours de repos et la constitution du CET solidaire : cet accord permet aux salariés de faire un don de 1 à 3 jours de repos afin de constituer un « Compte Epargne Temps solidaire » (CET). Les jours ainsi collectés ont pour objectif de financer l'absence d'un collaborateur, sous condition précises et dans la limite de 20 jours ouvrés. Pendant cette période, le collaborateur absent conserve sa rémunération et tous les avantages acquis avant le début de son absence ;

- L'accord sur la dépendance : cet accord permet aux salariés dépendants de bénéficier d'une rente mensuelle ou aux accompagnants d'un proche en dépendant de bénéficier d'un accompagnement sur mesure dans l'ensemble de ses démarches.

Rémunérations

La masse salariale au 31/12/2017 est de 80,9 millions d'euros pour 1039 salariés contre 84 millions d'euros pour 1061 salariés au 31/12/2016.

Bilan social individuel
Afin de permettre aux collaborateurs de disposer d'une synthèse de l'ensemble des éléments composant leur rémunération au-delà du salaire de base, le Groupe Neuflize OBC met à leur disposition un Bilan Social Individuel. Ce document leur donne une vision concrète et globale non seulement de l'ensemble des éléments constitutifs de leur rémunération directe et indirecte mais également des garanties qu'apporte notamment le dispositif de prévoyance mis en place au sein de Neuflize OBC ainsi que des actions de formation suivies.

Les collaborateurs de Neuflize bénéficient également des avantages suivants qui complètent leur rémunération annuelle personnelle :
- versement de l'intéressement qui permet d'associer collectivement les salariés aux résultats et performances de l'entreprise ;
- versement de la participation qui permet de verser à chaque salarié une part sur les bénéfices de l'entreprise ;
- mise en place d'un plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO+) qui permet aux salariés de se constituer une épargne pour la retraite.

De plus, des négociations annuelles obligatoires (NAO) sont signées tous les ans et montrent la qualité des échanges entre la Direction et les Organisations Syndicales.

Accompagner les collaborateurs tout au long de leur carrière

Formation

La formation des salariés est un sujet majeur au sein du Groupe Neuflize OBC. C'est pour cela que, malgré la réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014 supprimant l'obligation de dépenses de formation, le Groupe Neuflize OBC a décidé de maintenir un budget important.

Le Groupe Neuflize OBC a consacré plus de 3 millions d'euros à la formation en 2017 (stable par rapport à 2016). Au total, 21 768 heures de formations ont été suivies et 822 personnes ont été formées en 2017. 85% des employés ont suivi au moins une formation en 2017.

En 2017, les priorités de la formation ont été les suivantes :

1/ Le renforcement de la culture et de la connaissance de l'entreprise avec :
- Une formation sur les risques non financiers;
- Diverses formations métiers, notamment sur les thématiques suivantes : Bourse et valeurs mobilières, la pratique des successions, le client et ses opérations, etc. ;
- L'analyse financière des sociétés de production et de distribution cinématographique ;
- Des séminaires au sein de plusieurs Directions.

2/ Le respect des obligations de formation avec :
- Une formation sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ;
- Les certifications AMF, Assurance Vie et Crédit ;
- Une formation en ligne sur les abus de marché : sensibilisation des collaborateurs aux abus de marché et aux actions à mettre en place pour les éviter.

Promouvoir tous les talents

La Direction des Ressources Humaines et les partenaires sociaux travaillent en étroite collaboration avec la Direction Générale et les Managers pour faire respecter et promouvoir le principe de non-discrimination sous toutes ses formes (origine, sexe, apparence physique, patronyme, état de santé, handicap, …).

Collaborateurs en situation de handicap

Le nombre de collaborateurs en situation de handicap au travail est de 19 ETP. Le Groupe Neuflize OBC propose un aménagement du poste de travail et met tout en œuvre pour maintenir dans l'emploi les personnes concernées. Le montant de la

taxe Agefiph[7] s'est élevé à 111,7 K€ en 2017 et le Groupe Neuflize OBC travaille avec des sous-traitants qui emploient des personnes en situation de handicap afin de les aider à intégrer le monde du travail.

Au-delà des obligations légales, un partenariat a été signé avec le pôle Dauphine Handicap de l'Université Paris – Dauphine avec deux objectifs : recevoir des *curriculum vitae* et coacher des étudiants en situation de handicap, dans le cadre du dispositif des Charity Hours.

Egalité hommes/femmes

La part des femmes dans l'effectif total est de 57% et la part des femmes parmi les cadres et de 53%. Un budget spécifique est alloué chaque année afin de permettre l'alignement des salaires entre hommes et femmes.

Charte de la parentalité
Le Groupe Neuflize OBC a été parmi les premiers à signer la Charte de la Parentalité afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration du respect de l'équilibre vie privée/vie professionnelle de ses salariés. A ce titre, un accord sur l'égalité hommes/femmes a été signé avec l'ensemble des partenaires sociaux.

Association ELLES de Neuflize OBC
Depuis sa création en 2012, l'association ELLES de Neuflize OBC conforte chaque année sa position au sein de la Banque. Désormais 103 femmes cadres se réunissent régulièrement pour échanger dans une atmosphère conviviale et ainsi favoriser le développement de leurs relations au sein de l'entreprise et de leur efficacité dans l'exercice de leurs fonctions. Leurs actions permettent aussi de promouvoir les valeurs féminines comme source de diversité, d'innovation et de créativité.

L'année 2017 a été marquée par l'élargissement des femmes éligibles par mode de cooptation. Cette année a aussi permis des rencontres régulières autour d'intervenants et l'organisation de conférences (ex : « Quelle stratégie adopter sur Linkedin ») et d'ateliers (ex : « Powerdresing »).

Une volonté de favoriser l'intergénérationnel

Le contrat de génération

Un contrat de génération a été signé en 2013 afin de favoriser l'embauche en CDI de jeunes salariés qui seront accompagnés par un senior. Au-delà de l'aide à l'emploi, ce dispositif vise à encourager le transfert de savoir-faire et de compétences entre les générations.

Dans le cadre de l'engagement du Groupe Neuflize OBC vis-à-vis des seniors, le dispositif de préparation au départ à la retraite a été renforcé et des formations spécifiques pour les collaborateurs ayant fait valoir leur droit à la retraite sont mises en place.

Young Bankers Association (YBA)
La YBA est une association ouverte à tous les salariés du groupe ABN AMRO de moins de 36 ans. En France, la YBA compte une centaine d'adhérents qui se réunissent tout au long de l'année pour échanger sur diverses thématiques lors de tables rondes avec la Direction, de conférences, de séminaires organisés conjointement avec les autres YBA du groupe ABN AMRO et d'afterworks. Les événements organisés sont l'occasion pour les jeunes collaborateurs de créer un réseau personnel et professionnel au sein du groupe ABN AMRO, tant en France qu'à l'international.

Recrutement et égalité de traitement

Un partenariat avec Mozaik RH, cabinet de recrutement spécialisé dans la promotion de la diversité, a été signé afin de multiplier les sources de recrutement et de garantir la pluralité des candidatures. A ce titre, des actions de recrutement favorisant le rééquilibrage de la pyramide des âges ont été mises en place depuis 2016.

[7] Estimation au 5/02/2018

Soutenir la société qui nous entoure

Afin de soutenir la société qui nous entoure, et dans la lignée de son engagement historique pour les patrimoines culturels et sociétaux, le Groupe Neuflize OBC utilise les moyens dont il dispose en tant que banquier et mécène.

Une cartographie des parties prenantes a été réalisée en 2015 afin de cerner les enjeux et de répondre au mieux à leurs attentes.

Il en ressort quatre catégories principales : les collaborateurs, l'actionnaire, les clients et les partenaires professionnels.

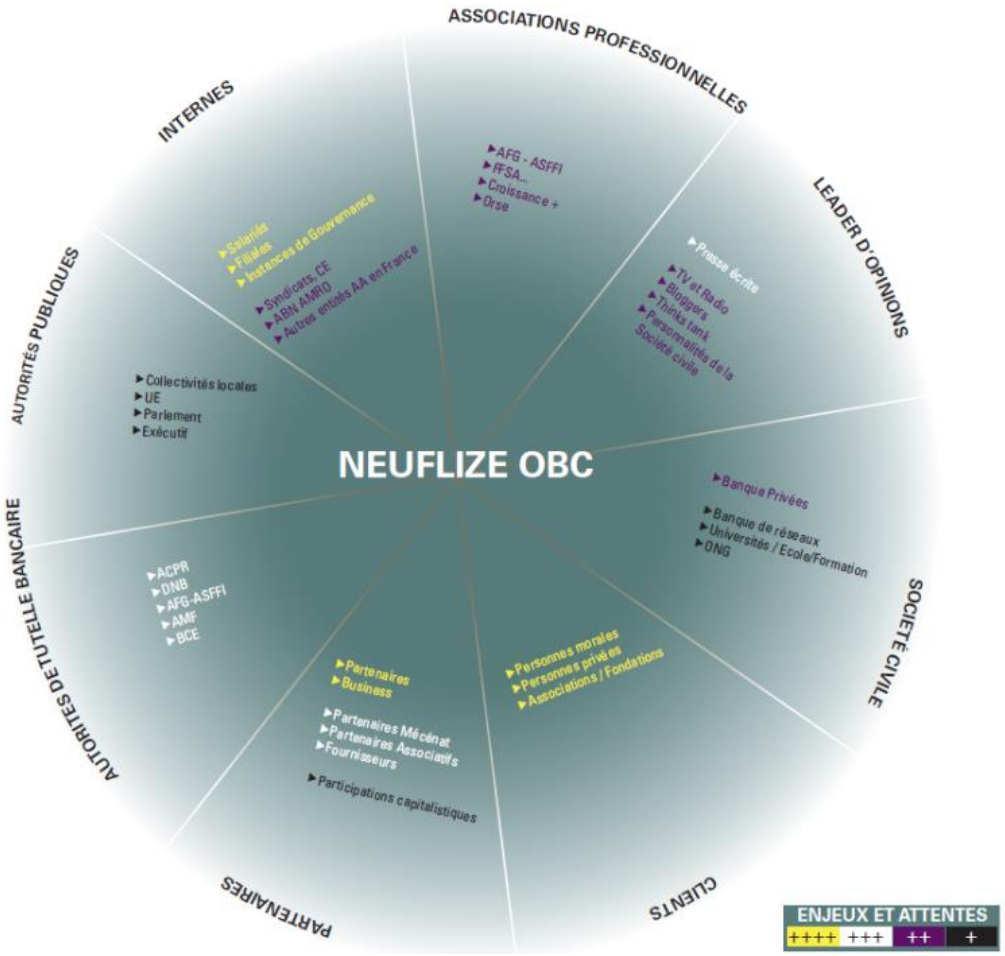

Encourager l'engagement de nos collaborateurs

Afin d'inciter les collaborateurs à réaliser des actions RSE, un programme de volontariat (Charity Hours) est mis en place au sein du Groupe. De plus, le Groupe Neuflize OBC relaie chaque année en interne deux évènements fédérateurs afin de sensibiliser les collaborateurs : la Semaine Européenne du Développement Durable et la Journée Mondiale de l'Environnement.

Le programme Charity Hours

Dans le cadre du programme Charity Hours, les salariés peuvent consacrer jusqu'à 35 heures par an à du volontariat pour une des associations partenaires.

Au global en 2017, 177 salariés ont offert 1 751 heures de volontariat (contre 141 salariés et 1 341 heures en 2016). De plus, 327 collaborateurs se sont impliqués dans les actions RSE comme les projets RSE innovants (hors volontariat) en 2017.

Les actions présentées ci-dessous sont éligibles au statut de « charity hours » :

- La Ferme du Saut du loup : Le but est de participer en groupe, pendant une journée, à la vie d'une ferme située à Chevilly Larue, avec des personnes en difficultés. Cette initiative a lieu quatre fois par an.

- Opération « Roulez Petits Bouchons » : L'association Handicaprévention collecte les bouchons en plastiques, et un camion vient récupérer les bouchons stockés dans un entrepôt tous les 3 mois. Les bénévoles remplissent ce camion. Le produit de la vente permet de financer du matériel pour des personnes en situation de handicap.

- Pôle Handicap de l'Université Paris Dauphine : Ce nouveau partenariat consiste à réaliser du tutorat avec un étudiant en situation de handicap de l'Université Paris – Dauphine.

- Entraide Scolaire Amicale : Depuis 2006, des volontaires réalisent du soutien scolaire avec des enfants en difficulté, une fois par semaine et dans une école à proximité de la Banque.

- Téléthon de la Communauté Financière : Le Groupe Neuflize OBC participe chaque année à ce rendez-vous organisé par l'AFM Téléthon afin de contribuer au financement de la recherche sur les maladies rares et plus particulièrement sur la dystrophie musculaire.

- Café de l'Avenir : Cette association permet aux jeunes diplômés à la recherche d'un emploi de sortir de l'isolement et de rencontrer des professionnels, une fois par mois dans un café parisien. L'objectif est de conseiller ces jeunes afin de les aider à trouver un emploi.

- Jury de projets d'entreprenariat féminin avec « Créatrice d'Avenir » : Le concours « Créatrices d'Avenir », organisé chaque année par Initiative Ile de France, récompense des projets d'entreprenariat féminin. Pour la première fois en novembre 2017, des salariés de Neuflize OBC ont participé au jury.

- Opération « J'invite un banquier dans ma classe » : Le Groupe Neuflize OBC a participé à cette opération annuelle pour la première fois en mars 2017. Le but est de sensibiliser les enfants de 8-11 ans à la gestion de leur budget et à leur parler du rôle du banquier dans la vie de tous les jours.

Semaine Européenne du Développement Durable et Journée Mondiale de l'Environnement 2017

En 2017, la Banque a choisi de mettre en application 6 Objectifs de Développement Durable de l'ONU, illustrés lors de cette semaine dédiée.

Sur le plan environnemental, la Banque a décidé de pousser encore plus loin son engagement pour la biodiversité au travers de la survie des abeilles. A ce titre elle a signé un partenariat avec l'Observatoire Français d'Apidologie (OFA) et a participé notamment au financement de la filière apicole. Cet engagement a également permis la naissance de la « Worldwide Bees Foundation », structure d'intérêt générale qui complète le dispositif de l'Observatoire Français d'Apidologie.

Pour marquer son soutien à l'OFA, Neuflize OBC a pris part à l'opération « Des fleurs pour les abeilles » en distribuant des graines de fleurs mellifères à planter à tous les collaborateurs. Près de 1.000.000.000 de fleurs ont été plantées le 20 juin. En complément, une conférence de sensibilisation a été organisée pour les collaborateurs.

Au-delà d'un engagement caritatif, il s'agit véritablement d'un engagement métier pour Neuflize OBC avec l'intégration de ce sujet dans l'impact investing, sujet que souhaite développer la Banque et auquel répond totalement ce projet : la réalisation d'un objectif social, avec la création d'emplois d'apiculteurs, et environnemental avec la préservation des abeilles. L'objectif final est la création

d'un fonds d'investissement qui permettrait à nos clients de soutenir l'emploi en aidant de nouveaux apiculteurs formés aux méthodes de l'OFA à s'installer et ainsi également de contribuer à la préservation des abeilles.

Être le partenaire du financement à impact social

La microfinance est un fort levier d'inclusion des personnes exclues du système bancaire classique : elle leur permet de réaliser des micro-projets entrepreneuriaux qui améliorent ainsi leur niveau de vie. Grâce à la mise en place de plusieurs partenariats avec des acteurs de la microfinance, le Groupe Neuflize OBC s'est fortement impliqué sur le sujet.

Partenariat avec le Crédit Coopératif

La Banque Neuflize OBC et le Crédit Coopératif ont signé en septembre 2013 une convention de partenariat, avec pour objectif de financer des projets d'insertion et de maintien/retour dans la vie active pour des personnes qui, sans un dispositif spécial, n'auraient pas accès au crédit. L'accord vise à apporter la garantie de Neuflize OBC à des projets de micro-crédit financés par le Crédit Coopératif et proposés par des associations.

L'équipe de volontaires de Neuflize OBC a traité 40 dossiers en 2017, pour un total d'encours de 91,5 K€ (contre 46 dossiers et 89,7K€ en 2016).

Fonds de microfinance avec Symbiotics

Symbiotics, société d'investissement suisse spécialisée dans le financement durable et inclusif en zone émergente, offre des services de recherche de marché, de conseils en placements et de gestions d'actifs. Ainsi, Symbiotics a conçu des solutions de financement à une échelle "internationale" pour les petites et micro-entreprises en Afrique, Amérique Latine, Europe de l'est et en Asie. Chaque projet financé par Symbiotics doit répondre aux critères de sa propre Charte Sociale[8].

Au 31/12/2017, AAIS détient, dans ses fonds, 4 obligations de microfinance "Micro Small & Medium Enterprise Bonds" (à échoir en 2018 et en 2020) pour un montant total de 1,8 million USD.

Titres associatifs avec ACTED

Créée en 1993, ACTED est à ce jour, la 2ème ONG française d'aide au développement. L'association à but non lucratif intervient en situation d'urgence (catastrophe naturelle, guerre...) pour œuvrer à la reconstruction du pays. Elle intervient principalement dans les domaines du micro-crédit, de la santé publique ou de l'action culturelle. Avec un budget annuel de 185 millions d'euros en 2016 et en croissance, l'ONG pilote plus de 490 projets par an auprès de 11 millions de bénéficiaires dans 35 pays[9].

Lors de campagnes exceptionnelles, l'ONG peut être amenée à solliciter des financements privés complémentaires au financement public majoritaire *via* des levées de fonds sous forme de titres associatifs.

Ainsi, ABN AMRO Investment Solutions soutient l'action d'ACTED et détient dans ses fonds au 31/12/2017, 1,25 million d'euros de dettes obligataires (à échoir en 2019 et 2023) sur les 6,3 millions de dettes émises et portées par d'autres investisseurs institutionnels sensibles à la cause humanitaire.

Neuflize OBC a aidé ACTED à développer son activité de microfinance à travers OXUS, une institution dédiée à la microfinance, et siège toujours au Conseil de Surveillance.

Soutenir l'entreprenariat

Partenariat avec Initiative Ile de France – Concours Créatrices D'Avenir

En Ile-de-France, seulement un tiers des créateurs d'entreprise sont des femmes alors que l'entreprenariat constitue une opportunité pour l'emploi mais aussi un fort potentiel de croissance et d'innovation. Le concours Créatrices d'Avenir, organisé chaque année par Initiative Ile-de-France, a pour objectif de mettre à l'honneur les femmes qui osent l'entrepreneuriat et qui contribuent au développement et à la création de nouveaux emplois. Après la signature d'une convention de partenariat avec Initiative Ile-de-France afin d'être sponsor du concours Créatrices d'Avenir 2017, des collaborateurs de Neuflize OBC ont été membres des jurys grâce à leurs connaissances du monde de l'entreprise et des

[8] source https://symbioticsgroup.com/mission/

[9] http://www.acted.org/fr/propos-d-acted

business-models innovants. Une Directrice commerciale de Neuflize OBC a remis en décembre 2017 le prix de la Banque lors de la cérémonie finale.

Être un mécène dynamique du monde culturel

Héritière d'une tradition d'engagement responsable, et pionnière de l'inscription d'une politique de mécénat à la stratégie d'entreprise, la Banque Neuflize OBC a poursuivi en 2017 son action intense dans le domaine de la création d'images. Son champ d'intervention considère ce médium sous toutes ses formes, fixe ou animé. Il couvre la photographie et le cinéma mais aussi des techniques d'expression plus modernes, telles que la vidéo ou les arts numériques.

La Banque se tient en permanence à l'écoute des principaux acteurs du domaine qu'elle accompagne en s'engageant dans la durée (Jeu de Paume, Cinémathèque française, Maison européenne de la photographie). Neuflize OBC contribue également à de nombreuses initiatives menées par de grandes institutions culturelles françaises, pour leurs événements ancrés dans les arts visuels, favorisant tant l'émergence de talents que la valorisation du patrimoine.

Neuflize OBC encourage aussi la démocratisation de la création artistique en soutenant, au travers de sa Fondation d'entreprise, la Fondation Neuflize OBC pour les arts visuels, des programmes d'enseignement, de recherche et d'action sociale. Celle-ci accompagne notamment de nombreuses initiatives pédagogiques et de résidences, et facilite l'accès de publics spécifiques à l'art, tels que les jeunes publics ou encore les publics empêchés. Créée en 1997, la Fondation réunit en son conseil d'administration des bénévoles impliqués, des membres du personnel de la Banque et des personnalités de l'art.

Cet engagement global et multidimensionnel offre à la Banque Neuflize OBC les moyens d'ouvrir les yeux sur le monde, d'affiner sa compréhension de son environnement et de son analyse des évolutions conjoncturelles et technologiques, et d'agir en entreprise responsable, soucieuse de son rôle sociétal. Au travers de la perception intuitive et visionnaire des créateurs qu'elle côtoie, elle active son sens de l'innovation et sa capacité à se projeter dans l'avenir.

En 2017, Neuflize OBC a reçu le Prix « Un projet, un mécène » dans la catégorie « Cinéma et image animée » décerné par le ministère de la Culture et de la Communication, pour son engagement auprès de la Cinémathèque française.

Soutenir les institutions et les expositions qui font rayonner les arts visuels

Neuflize OBC s'engage auprès des institutions culturelles afin de valoriser le patrimoine et le faire connaître, notamment en étant :

- Grand mécène de la Cinémathèque française, ainsi que mécène historique du Jeu de Paume et de la Maison européenne de la photographie ;
- Membre de l'Association pérenne au Musée Jacquemart-André, en participant à la valorisation du lieu,- en contribuant depuis 25 ans aux travaux de rénovation des appartements privés de l'ancienne demeure du couple Edouard André et Nelly Jacquemart-, et en soutenant le musée pour la production d'outils de médiation ainsi que pour un vaste projet de conservation du fonds de négatifs et de photographies du musée.

Encourager la création par l'acquisition, l'aide à la production et à la diffusion

Neuflize OBC veut également participer à la création artistique en :

- Ayant une politique d'acquisition *via* la Collection d'Entreprise Neuflize OBC dynamique et pérenne puisque cette collection a célébré son 20e anniversaire en 2017 et est constituée de plus de 900 œuvres. Neuflize OBC contribue ainsi à la création photographique et vidéographique ;
- Apportant son soutien au Palais de Tokyo à Paris avec le nouveau programme de la "Box by Neuflize OBC" pour que le grand public découvre le meilleur de la production vidéo émergente.

Favoriser l'accessibilité à l'art au plus grand nombre

Neuflize OBC s'associe régulièrement à des événements qui mettent en lumière la vivacité de la création artistique, tels que le Mois de la Photo du Grand Paris.

Faciliter les projets d'édition

Toujours dans un désir de promotion de la culture, Neuflize OBC s'engage dans des projets d'édition, notamment en :

- S'associant au Centre Pompidou, dès l'ouverture de sa galerie dédiée à la photographie, pour soutenir la publication des catalogues des expositions qui y sont présentées ;
- Soutenant la publication de livres d'artistes, en parfaite collaboration avec eux, tel que celui qui a vu le jour à l'automne 2017 aux éditions Loco, à l'issue de la résidence de l'artiste finlandaise Saana Wang au Centre photographique d'Île-de-France.

Concourir à l'éducation, la recherche et l'action sociale

Neuflize OBC intervient également dans le cadre de nombreux cursus pédagogiques tels que :

- la Chaire d'histoire de la photographie de l'École du Louvre, ou en encore le cycle de formation aux métiers du cinéma de la Cinéfabrique, en région Auvergne-Rhône-Alpes, créé dans un but de mixité sociale ;
- les Beaux-Arts de Paris, pour un projet conduit au sein de l'atelier de pratique artistique d'Éric Poitevin ;
- l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles pour la promotion des diplômés, ou encore une bourse de recherche à un jeune doctorant ;
- le Fresnoy, studio national des arts contemporains qui est un formidable vivier du meilleur de la créativité pour les arts visuels dans le monde ;
- le LaM de Villeneuve d'Ascq avec le projet« rencontre autour d'une oeuvre » qui permet de rendre l'art accessible aux mal voyants ;
- la MEP avec le projet « Ateliers 12 » destiné au jeune public afin de les initier à la façon de regarder une œuvre d'art.

Engager un dialogue constructif avec les parties prenantes

Le dialogue avec les parties prenantes, qui consiste à écouter, comprendre et prendre en compte leurs attentes, est au cœur de la démarche de responsabilité sociétale du Groupe Neuflize OBC.

En 2016 à Londres, les magazines « The Banker » et « PWM Magazine » (Groupe Financial Times) décernaient, respectivement à Neuflize OBC et à ABN AMRO Mees Pierson, le prix de la meilleure banque privée en France et aux Pays-Bas. Cette prestigieuse récompense vient confirmer, dans un contexte de marché difficile, la qualité des expertises du Groupe Neuflize OBC et la reconnaissance de ses pairs (le classement étant établi par un panel de professionnels de la gestion privée).

Etre à l'écoute de nos clients

Les clients sont régulièrement sondés sur les produits et services proposés ainsi que sur leurs contacts avec le Groupe Neuflize OBC. Les réclamations des clients et leurs résolutions sont suivies de près et constituent un indicateur clé de pilotage.

Nouer des relations dynamiques avec les investisseurs

AAIS, qui gère les « relations investisseurs » pour le compte de toutes les entités du groupe, communique régulièrement ses résultats financiers et extra-financiers (rapport groupe consolidé) sur son site web. Le groupe fait également l'objet de différentes évaluations externes par des agences de notations spécialisées sur sa solidité financière[10] et ses performances en termes de durabilité[11].

Faire avancer la réflexion sur la RSE

Implication au sein des organisations professionnelles

ORSE (Observatoire de la Responsabilité Sociale des Entreprises) **:** c'est une association en veille permanente sur les questions qui touchent à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Neuflize OBC est un membre actif de l'ORSE et plus particulièrement de son Club Finance qui a organisé plusieurs groupes de travail portant sur : la prise en compte de critères ESG dans les financements et investissements, le financement de la transition énergétique, la mise en œuvre la Loi Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) et les travaux de la TCFD (Task force on Climate-related Financial Disclosures), le bilan de la COP 21 et préparation de la COP22, la matérialité, …

AFEP (Association Française des Entreprises Privées) **:** c'est une association représentant des grands groupes privés exerçant leur activité en France et participant au débat public avec pour ambition d'apporter des réponses pragmatiques en faveur du développement d'une économie française et européenne compétitive. Neuflize OBC est membre de l'AFEP et AAIS est membre du Comité technique « Gouvernement d'entreprise » de l'AFEP. A l'occasion des réunions organisées, les entreprises ont pu échanger sur leurs meilleures pratiques en matière de RSE (LTECV, TCFD, Economie circulaire, …). L'AFEP assure également une veille sur les évolutions françaises, européennes et internationales dans le domaine de la RSE.

Club du XXI siècle **:** la Banque Neuflize OBC a choisi de renouveler en 2016 son soutien au club du XXI siècle qui promeut et encourage la réussite par la diversité. L'égalité des chances et la diversité sont au cœur des enjeux nationaux. C'est à chaque acteur économique d'imaginer le monde de demain et Neuflize OBC souhaite être acteur de ce changement.

[10] https://www.abnamro.com/en/investor-relations/index.html
[11] https://www.abnamro.com/en/sustainable-banking/reporting-and-publications/external-assessments/index.html

Fédération Française des assurances (FFA) : Neuflize Vie est membre de la FFA qui rassemble les entreprises d'assurances et de réassurance opérant en France, soit 280 sociétés représentant plus de 99% du marché. Neuflize Vie a participé au groupe de travail du FFA qui a rédigé le guide du reporting FFA sur la Loi Transition Energétique pour une Croissance Verte (LTECV), axé sur l'article 173.

International Capital Market Association (ICMA) : c'est une organisation professionnelle mondiale des banques d'investissement. L'ICMA compte actuellement plus de 500 membres répartis dans environ 60 pays dans le monde. ABN AMRO Investment Solutions est membre des « Green Bonds Principles » de l'ICMA depuis 2015. AAIS a participé à l'élection des membres du nouveau comité exécutif et a répondu à divers questionnaires dédiés à l'évaluation des Green Bonds (obligations vertes) et à la mise en place d'une charte sur les « Social Bonds » (obligations sociales).

Association Française de Gestion (AFG) : ABN AMRO Investment Solutions est membre des comités techniques permanents Gouvernance d'Entreprise et Investissement Responsable de l'AFG. La société de gestion a adopté pour guide de vote les principes d'approbation et de rejet tels que définis par les recommandations « Sustainability International Proxy Voting Summary Guidelines » présentés par son prestataire ISS Governance d'après les « United Nations Principles for Responsible Investment » et les objectifs particuliers définis et suivis par le groupe ABN AMRO en matière de politique ESG. Le groupe Neuflize OBC a également participé au groupe de travail AFG dédié à la mise à jour du Code de Transparence[12] des fonds ISR et de son guide (publication attendue courant 2018). Il s'agissait d'intégrer les recommandations AMF[13] et certains des prérequis de la LTECV[14] tout en s'inscrivant dans un cadre européen.

High Level Expert Group **:** ABN AMRO Investment Solutions a répondu aux questionnaires du HLEG[15] sur la finance responsable, participant ainsi aux travaux préparatoires de la Commission Européenne (rapport attendu en T1-2018).

Partenariats avec le monde académique

ABN AMRO Investment Solutions a mis en place un partenariat avec la « Chaire Finance durable et Investissement responsable »[16]. La chaire, créée en 2007, à l'initiative d'universitaires (Toulouse 1, IDEI-TSE, IAE, Ecole polytechnique) dirige une recherche académique sur la gouvernance d'entreprise, la performance ESG, l'engagement actionnarial….

Interventions dans des colloques

A l'occasion du colloque annuel « Monnaie, Banque et Finance » et en qualité de membre organisateur, ABN AMRO a animé une table ronde débattant sur le sujet suivant : « Les banques centrales face au financement de la transition énergétique ». ABN AMRO Investment Solutions a également sponsorisé et participé à la 10ème édition du colloque annuel de Novethic[17] en décembre 2017. Au lendemain du « One planet summit », le colloque stratégies ESG pour investisseurs responsables institutionnels a réuni les grands « asset owners » européens donnant à des échanges fournis sur les différentes pratiques de place.

Sensibiliser nos clients et les collaborateurs

Nous prenons à cœur notre rôle d'influenceur auprès de nos clients, tant pour leur montrer le chemin que pour les accompagner dans leurs réflexions et démarches RSE. C'est à travers des projets de communication, que notre rôle s'est également poursuivi en 2017.

Les nouveaux défis climatiques et la transition climatique

Un point de départ : l'article 173 de la loi sur la Transition Ecologique et Energétique. Pascal Canfin, Anne-Catherine Husson Traore, Arnaud Mourot et Eric Scotto[18] ont débattu le 31 janvier 2017 devant plus de 100 de nos clients autour des contraintes et des opportunités de ces nouveaux défis climatiques pour la gestion de patrimoine.

Neuflize OBC a également participé au One Planet Summit organisé en décembre 2017 par le Président de la République française.

[12] Le Code de Transparence offre un cadre normé permettant d'expliquer la politique ISR d'un fonds ouvert au public
[13] Autorité des Marchés Financiers
[14] Loi sur la transition Energétique et la Croissance Verte
[15] HLEG : Le High Level Expert Group est un groupe de 20 experts en finance durable mandaté auprès de la Commission européenne.

[16] http://fdir.idei.fr/mission/
[17] Novethic appartient au groupe Caisse des dépôts ; c'est un media spécialisé en finance durable
[18] Respectivement Directeur général de WWF France, Directrice générale de Novethic, Directeur général de Ashoka Europe et Président de Akuo Energy /fondateur de la Fondation Akuo

Chaque année, Neuflize OBC accompagne ses clients en présentant un sujet social, sociétal ou environnemental que nous prenons soin d'ancrer dans leur quotidien.

Les déjeuners « Entre les lignes »

Le rôle d'une d'entreprise, ce n'est pas seulement de créer des richesses, c'est aussi d'être un acteur du débat sociétal, en y apportant son expertise, son expérience, son point de vue, ses bonnes pratiques, etc. Nous évoluons dans des sociétés de plus en plus complexes avec un niveau d'information et de désinformation sans précédent et qui nécessitent de lire *entre les lignes* pour mieux décrypter les problèmes de notre société.

L'idée est, le temps d'un déjeuner-débat, de partager les expériences et confronter les regards pour identifier de nouvelles idées, et de poursuivre le débat sur notre site Prismes avec des personnalités reconnues qui nous aident à amplifier les messages.

Les petits déjeuners du comité exécutif

Dans la lignée des déjeuners « Entre les lignes », la Banque veille à ouvrir le débat sur des sujets de société qui peuvent avoir un impact direct ou indirect sur Neuflize OBC ou ses clients. A cet effet, les petits déjeuners du comité exécutif sont l'occasion pour ses membres d'échanger avec une personnalité économique, médiatique, politique ou bien encore universitaire sur ces sujets d'actualité.

Les « Open Conferences »

L'ouverture de l'ensemble des collaborateurs est essentielle au développement de la Banque. Dans un format ouvert et court (30 minutes et sans réservation), ces conférences ont été organisées pour accompagner les collaborateurs dans leur compréhension des sujets d'avenir pour les aider à appréhender la transformation digitale qui bouleverse le secteur bancaire.

Prismes

En 2017, Prismes a publié un article par mois sur la thématique « Entrepreneurs et RSE ». A travers des conseils et des décryptages, la Banque soutient activement la croissance durable des patrimoines des entrepreneurs.

Réduire notre impact direct sur l'environnement

La préservation du patrimoine environnemental fait partie intégrante de l'engagement du Groupe Neuflize OBC. Il consiste à réduire l'impact direct de son activité sur l'environnement.

Politique générale en matière environnementale

Les mesures pour diminuer l'impact direct sur l'environnement du Groupe Neuflize OBC sont gérées par le Département des Moyens Généraux, en lien avec la Direction RSE. A chaque fois qu'une mesure est prise, l'information est diffusée par mail auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Les actions à respecter figurent dans les supports de communication internes et dans les procédures de la Banque. Le guide pratique RSE, mis à jour en 2016 et disponible en ligne sur l'intranet, comprend également toutes les démarches environnementales à appliquer dans les bureaux. Les actions de formation RSE intègrent toutes une partie environnementale.

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et de pollution, dont l'impact est peu significatif étant donné le cœur de métier de Neuflize OBC, sont également intégrés dans la gestion des locaux et dans les procédures applicables en interne ainsi que vis-à-vis des prestataires (ex : jardin, RIE, et travaux de la copropriété).
Le bilan des émissions de GES (Gaz à effet de Serre) est réalisé chaque année et les risques environnementaux et de pollution sont réglementés à travers des indicateurs réglementaires.

Prise en compte du changement climatique

Le changement climatique est un défi pris très au sérieux par le Groupe ABN AMRO qui a signé en 2015 le « Climate Statement Dutch Banking Association ». Cette déclaration engage plusieurs banques néerlandaises autour de 10 principes dans l'objectif de prendre en considération le changement climatique[19].

De plus, ABN AMRO a rédigé sa propre déclaration sur le changement climatique en 2014 et s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 30% d'ici 2020, par rapport à 2005[20]. Neuflize OBC s'est engagé sur les mêmes objectifs.

Mise en place de la Loi Transition Energétique relative à la Croissance Verte

Le Groupe Neuflize OBC attache une attention particulièrement importante à la mise en œuvre de cette nouvelle Loi, et en particulier à son article 173 qui concerne aussi sa société de gestion et sa filiale d'assurance vie.

Dès fin 2016, une équipe projet a été lancée et une mission de consulting a débuté pour accompagner le Groupe Neuflize OBC dans la mise en œuvre de la LTECV visant à limiter le réchauffement climatique en intégrant la gestion du risque climatique dans les organisations et a donné lieu à la publication de rapports dédiés pour Neuflize OBC, Neuflize Vie et AAIS.

Ce projet est considéré comme stratégique dans le portefeuille de projets de Neuflize OBC et est placé sous la responsabilité du Membre du Directoire en charge de la RSE.

Il s'inscrit également dans une démarche globale du Groupe ABN AMRO dans le cadre de son engagement « Climate Change » et son implication dans les travaux de la Task Force on Climate-relate Financial Discoures. Neuflize OBC a aussi participé à ces travaux au niveau de la France, via l'ORSE et l'AFEP.

Les rapports LTECV sont publiés sur les sites internet des trois entités.

[19] https://www.abnamro.com/en/images/040_Sustainabe_banking/Links_en_documenten/Documenten/NVB_Climate_Statement.pdf

[20] https://www.abnamro.com/en/images/040_Sustainabe_banking/Links_en_documenten/Documenten/Beleid_-_Climate_Change_Statement_2014_EN.pdf

Emissions de gaz à effet de serre

Pour la dixième année consécutive, le Groupe Neuflize OBC a réalisé son bilan GES sur l'exercice 2017 avec la méthodologie ADEME. Parmi les Gaz à effet de serre, le Groupe Neuflize OBC est concerné par le carbone uniquement.

Les émissions comptabilisées pour l'année 2017 s'élèvent à 2 598 tonnes d'équivalent CO_2 (contre 2 792 tonnes d'équivalent CO_2 en 2016), soit une baisse de 7%. Le nombre de tonnes équivalent carbone par collaborateur passe de 2,63 en 2016 à 2,51 en 2017, également en baisse.

Les principaux postes d'émissions sont les suivants :

- ENERGIE : 831 tonnes équivalent CO^2, 32% des émissions (contre 792 tonnes équivalent CO^2 en 2016), hausse due à de périodes plus froides en hiver et plus chaudes en été qui ont généré plus d'énergies consommées dans nos immeubles.
- INTRANTS : 490 tonnes équivalent CO^2, 19% des émissions (contre 495 tonnes équivalent CO^2 en 2016), poste stable.
- DEPLACEMENTS : 615 tonnes équivalent CO^2, 24% des émissions (contre 766 tonnes équivalent CO^2 en 2016), baisse due à moins de déplacements professionnels en avion.
- IMMOBILISATIONS : 579 tonnes équivalent CO^2, 22% des émissions (contre 719 tonnes équivalent CO^2 en 2016). La baisse s'explique par moins de m^2 rénovés en 2017 par rapport à 2016 et moins de matériels informatiques achetés, exceptés des portables pour le télétravail.

Neutralisation carbone

Depuis 2008, la Groupe Neuflize OBC neutralise ses émissions de carbone, en investissant chaque année dans des programmes forestiers avec une gestion sylvicole améliorée. A l'heure où le mot d'ordre est la réduction des gaz à effet de serre, ces programmes contribuent à un service d'utilité publique quant à la qualité de l'air mais également de l'eau et de la protection de la biodiversité.

En 2016 et de nouveau en 2017, une convention de neutralisation carbone a été signée avec l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) du Haut Vallespir. Il s'agit d'une association de gestion raisonnée de la forêt, gérée par des propriétaires d'une même entité géographique, pour la réalisation d'interventions mesurées et la valorisation adaptée de leurs produits forestiers. Les fonds récoltés par l'opération de neutralité carbone servent à l'amélioration du capital forestier en pratiquant l'éclaircie de taillis afin de mettre en place une futaie irrégulière de feuillues, tout en préservant la biodiversité exceptionnelle des forêts du Haut Vallespir.

Biodiversité

Les locaux de la Banque étant implantés dans les centres ville, l'impact de la Banque sur la biodiversité est limité.

Pour l'entretien de ses espaces verts, la Banque a mis en place une culture sans phytosanitaires pour ces espaces verts qui ont reçu la labellisation Eve® d'Ecocert depuis 2012, a créé un potager utilisé pour les repas des invités et installés des ruches sur les toits (près de 30 kgs de miel récoltés en 2017).

Pollution et gestion des déchets

Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol

Du fait de la nature de l'activité du Groupe Neuflize OBC, certaines thématiques relatives au Décret du 24 avril 2012 n'amènent pas à prendre de mesures spécifiques. C'est le cas pour les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.

Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

Les nuisances sonores, de pollutions des sols ou autres formes de pollutions sur les lieux d'implantation sont non significatives au vu de l'activité de Neuflize OBC.

Economie circulaire : mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Neuflize OBC s'est engagée dans le domaine de l'économie circulaire au travers de l'implication de son actionnaire, ABN AMRO, et des travaux pilotés par l'AFEP.

ABN AMRO a publié un guide sur l'économie circulaire pour aider les entreprises clientes à élaborer une analyse et ainsi accélérer le passage à une économie circulaire. La première édition du guide a été présentée le 21 janvier 2016 à l'occasion de l'événement du nouvel an de MVO Nederland, l'association néerlandaise pour la responsabilité sociale des entreprises.

En 2017, le nouveau « Pavillon circulaire » de ABN AMRO a été inauguré et permet de sensibiliser clients, collaborateurs et habitants voisins à l'économie circulaire.

Dans son activité quotidienne, Neuflize OBC s'est engagé à mettre en place la récupération et le recyclage des déchets, notamment pour :

- Le papier : En 2017, 100 % du papier collecté a été recyclé, soit 63 tonnes au total.
- Les déchets Industriels Banaux (DIB) : Neuflize OBC a mis en place des points de collecte en apport volontaire (papier, carton, bouteilles en plastique, cannettes et déchets non recyclables). Les déchets sont ensuite collectés.
- Le matériel informatique et le mobilier : la collecte de matériel informatique et de mobilier non utilisé est l'occasion de faire des dons à des associations (imprimantes, écrans d'ordinateurs).
- Les mégots de cigarette et capsules Nespresso sont également collectés en vue de leur recyclage.

Economie circulaire : les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Neuflize OBC dispose au siège à Paris d'un RIE (Restaurant Inter-Entreprises) dont la gestion est déléguée à un prestataire pour lequel Neuflize OBC a des exigences en matière environnementale notamment pour réduire les déchets. Suite à l'installation de poubelles de tri en 2016, le tri/recyclage et les déchets alimentaires permettent de faire du compost.

Utilisation durable des ressources

Le Groupe Neuflize OBC utilise principalement de l'eau de ville. Entre 2016 et 2017, la consommation d'eau est passée de 15 589 m^3 à 11 043 m^3. Cette baisse est due aux conditions climatiques plus clémentes qui ont permis une moindre utilisation des tours aéroréfrigérantes et des arrosages automatiques pour les espaces verts. A Paris, la récupération des eaux de pluie est utilisée pour le jardin dans le cadre de la démarche Ecocert.

Fournisseurs et sous-traitants

Tous les principaux fournisseurs et sous-traitants du Groupe Neuflize OBC sont tenus de signer un code de conduite qui les engage à agir avec équité et intégrité dans l'ensemble de leurs relations avec les différentes parties prenantes, et à respecter notamment les principes fondamentaux des Conventions de l'Organisation Internationale du Travail, le Pacte Mondial des Nations Unies ainsi que les réglementations de l'OCDE. En complément, une solution d'évaluation objective de la performance RSE des fournisseurs est à l'étude au niveau global ABN Amro. Les Moyens Généraux veillent à ce que tous les produits utilisés par les prestataires chargés de l'entretien des locaux (dont GSF qui est notamment certifié ISO 14001) soient certifiés ECOLABEL afin de limiter l'impact sur l'environnement.

Neuflize OBC et les droits de l'homme

Le respect des droits de l'homme est au cœur des priorités du groupe Neuflize OBC. Pour la mise en œuvre de cette approche, Neuflize OBC applique les principes et engagements pris par son actionnaire majoritaire ABN AMRO (documents de référence ci-dessous[21][22][23])

[21] https://www.abnamro.com/en/images/Documents/040_Sustainable_banking/Publications/ABN_AMRO_and_Human_Rights.pdf
[22] https://www.abnamro.com/en/images/040_Sustainabe_banking/Links_en_documenten/Documenten/Beleid_-_Human_Rights_Statement_EN.pdf
[23] https://www.abnamro.com/en/images/Documents/040_Sustainable_banking/080_Reporting/ABN_AMRO_Human_Rights_Report_2016.pdf

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Rapport du Président du Conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures du contrôle interne mises en place dans l'entreprise au cours de l'année 2017

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de notre mode de gouvernance, de la composition des organes de contrôle et de direction de l'entreprise, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ainsi que des procédures de contrôle et de gestion des risques mises en place par la société.

Mode de direction

La Banque Neuflize OBC est une société anonyme duale à Conseil de surveillance et Directoire. Son mode de direction lui permet de répondre au mieux aux principes que sont la dissociation des fonctions de direction de celles de contrôle, l'association étroite des actionnaires à la marche de l'entreprise et la transparence de l'information financière.

Le Conseil de surveillance

Nombre d'administrateurs

Le Conseil de Surveillance comprend actuellement cinq membres, le nombre maximum de membres du Conseil étant statutairement limité à douze. Parallèlement, les statuts prévoient qu'un nombre maximum de trois censeurs peuvent être nommés. Il n'y a actuellement aucun censeur au Conseil.

Composition

Au 1er janvier 2017, la composition du Conseil de surveillance était la suivante : Jeroen Rijpkema (Président), Nicolas Boissonnas (vice-président), Sidonie Dumas, Christian de Boissieu, Daphne de Kluis, Jan Koopman, Sandra Propper-Manassé et Frans Woelders.

Plusieurs changements sont intervenus dans la composition du Conseil de surveillance au cours de l'année 2017 :

- le départ de Christian de Boissieu dont le mandat expirait en mai 2017
- la démission de Frans Woelders en mai 2017
- la nomination de Pieter van Mierlo en mai 2017
- le départ de Jeroen Rijpkema en juin 2017
- le départ de Jan Koopman en septembre 2017
- et son remplacement par Gerben Dragt
- le départ de Daphne de Kluis en octobre 2017

Au 31 décembre 2017, la composition du Conseil de surveillance est la suivante : Pieter van Mierlo (Président), Nicolas Boissonnas (vice-président), Gerben Dragt, Sidonie Dumas et Sandra Propper-Manassé.

Le secrétaire est choisi en dehors de ses membres.

Informations sur les membres du Conseil

M. Jeroen RIJPKEMA, Président (jusqu'au 29/06/2017)
Date de 1ère nomination : 18/03/2010
Démission le 29 juin 2017
Fonctions exercées/mandats détenus :
- Head of Private Banking International – ABN AMRO NV
- Membre du Comité des rémunérations et nominations de la Banque Neuflize OBC

M. Pieter van MIERLO, Président (à partir du 29/06/2017)
Date de 1ère nomination : 30/05/2017
Echéance du mandat : AGO mai 2019
Fonctions exercées/mandats détenus :
- CEO Private Banking – ABN AMRONV
- Membre du Comité Exécutif – ABN AMRONV
- Membre du Comité des rémunérations et nominations de la Banque Neuflize OBC

M. Nicolas BOISSONNAS, Vice-Président
Date de 1ère nomination : 18/03/1992
Date dernier renouvellement : 30/05/2017
Echéance du mandat : AGO mai 2018
Fonctions exercées/mandats détenus :
- Gérant de la société Cofigolf (Compagnie Financière du Golf)
- Membre du Comité d'audit et du Comité des risques de la Banque Neuflize OBC
- Membre du Comité des rémunérations et nominations de la Banque Neuflize OBC et président depuis le 29 septembre 2017
- Administrateur de Sofinnova

M. Gerben DRAGT (à partir du 29/09/2017)
Date de 1ère nomination : 29/09/2017
Echéance du mandat : AGO mai 2018
Fonctions exercées/mandats détenus :
- Head Strategy & Business Development – ABN AMRONV
- Membre et président des Comité d'audit et Comité des risques depuis le 29 septembre 2017
- Membre du Remco depuis le 29 septembre 2017

Mme Sidonie DUMAS
Date de 1ère nomination : 31/05/2013
Date dernier renouvellement : 26/05/2016
Echéance du mandat : AGO mai 2019
Fonctions exercées/mandats dans d'autres sociétés :
- Administrateur et Vice-Présidente du Conseil d'administration et Directrice générale de Gaumont SA
- Présidente du Conseil d'administration de Gaumont Animation SA
- Administrateur de Gaumont TV Inc (USA)

M. Christian de BOISSIEU (jusqu'au 30/05/2017)
Date de 1ère nomination : 30/06/2006
Echéance du mandat : AGO mai 2017
Fonctions exercées/mandats détenus :
- Professeur à l'université de Paris 1 Panthéon Sorbonne
- Membre du Collège de l'AMF

Mme Daphne de KLUIS (jusqu'au 12/10/2017)
Date de 1ère nomination : 22/03/2013
Démission le 12 octobre 2017
Fonctions exercées :
- CEO Commercial Banking – ABN AMRO NV
- Membre du Comité exécutif – ABN AMRONV

M. Jan KOOPMAN (jusqu'au 29/09/2017)
Date de nomination : 27/05/2010
Démission le 29 septembre 2017
Fonctions exercées/mandats détenus :
- Special advisor – ABN AMRO NV
- Membre et Président du Comité d'audit de la Banque Neuflize OBC jusqu'au 29 septembre 2017
- Membre et Président du Comité des risques de la Banque Neuflize OBC jusqu'au 29 septembre 2017
- Membre et Président du Comité des rémunérations et nominations de la Banque Neuflize OBC jusqu'au 29 septembre 2017

Mme Sandra PROPPER MANASSE
Date de 1ère nomination : 27/05/2010
Date dernier renouvellement : 26/05/2016
Echéance du mandat : AGO mai 2019
Fonctions exercées/mandats détenus :
- Président de la société Saproman

Membre du Comité d'audit de la Banque Neuflize OBC
Membre du Comité des risques de la Banque Neuflize OBC

M. Frans WOELDERS (jusqu'au 8 mai 2017)
Date de 1ère nomination : 30/03/2012
Démission le 08 mai 2017
Fonctions exercées :
CEO Retail Banking – ABN AMRO NV

Proportion de femmes dans les Conseils

A fin décembre 2017, le Conseil de surveillance de la Banque Neuflize OBC se compose de 3 hommes et de 2 femmes.

En application de la loi, les sociétés qui remplissent la double condition d'effectif (minimum 500 salariés) et de chiffre d'affaires (minimum 50 millions d'euros) sur la période 2017 à 2019 inclus, devront respecter la proportion de 40% d'administrateurs de chaque sexe à compter du 1er janvier 2020.

Indépendance des administrateurs

Il est généralement admis qu'un administrateur est indépendant « *lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement* ». Le Conseil de surveillance de la Banque Neuflize OBC comporte 3 administrateurs qui ne sont pas issus du groupe ABN AMRO et qui sont considérés comme des membres indépendants.

Bien que clients à titre professionnel ou privé, il n'a pas été considéré que la position de clients de ces 3 administrateurs était de nature à compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Pour autant, leurs opérations avec la Banque sont suivies par la direction de la Conformité.
Par ailleurs, un de ces administrateurs, lié aux familles fondatrices de la Banque, siège au Conseil depuis un nombre d'années supérieur à l'ancienneté maximale conseillée pour apprécier le critère d'indépendance. Pour autant, le Conseil considère que l'expérience acquise et la bonne connaissance de la société constituent un atout pour apprécier convenablement l'évolution du Groupe Neuflize OBC.

Rémunération des membres du Conseil

La politique en matière de jetons de présence au sein du Groupe ABN AMRO stipule que seuls les membres indépendants peuvent percevoir des jetons de présence ; les représentants du Groupe ABN AMRO au sens large ne peuvent pas percevoir de jetons.

Pour les membres indépendants, le montant des jetons de présence est de 16.000 euros par an pour un mandat au Conseil. Un jeton complémentaire de 8.000 euros est alloué pour un mandat aux Comités d'audit et des risques (12.000 euros pour la présidence de ces comités si le président est un indépendant) et de 5.000 euros pour un mandat au Comité des rémunérations et nominations.

Les versements sont trimestriels.

Durée et échelonnement des mandats

La durée des mandats des membres du Conseil de surveillance est de trois ans.

Informations sur les séances du Conseil

Le Conseil de surveillance s'est réuni 9 fois au cours de l'année 2017.

Le taux de participation de ses membres sur l'ensemble de l'année 2017 est de 62%, en baisse par rapport à l'exercice précédent (84%).

Quatre représentants des partenaires sociaux, désignés par eux, sont également conviés aux réunions du Conseil de surveillance, avec voix consultative.

Les représentants élus pour assister aux Conseils sont : Mmes Joëlle Chopard, Valérie Foucault et Sabine Maltot et M. Jean-Claude Cougouluegnes jusqu'à son départ en retraite en avril 2017.

Le taux de présence des représentants du personnel aux Conseils au cours de l'exercice 2017 est de 60%, versus 62,5% en 2016.

Les Commissaires aux comptes ont assisté à toutes les séances auxquelles ils ont été conviés.

Ils ont participé à toutes les réunions du Comité d'audit et du Comité des risques.

Evaluation des travaux du Conseil

Du fait du départ au cours de l'année de cinq membres du Conseil, dont le président, et de l'arrivée de deux nouveaux membres, aucune évaluation formalisée des travaux du Conseil n'a été réalisée. En revanche, sa composition et son fonctionnement ont été soigneusement pesés et discutés avec l'actionnaire principal ABN AMRO, les membres du comité des Rémunérations et Nominations et l'ensemble des membres du Conseil lors d'échanges réguliers organisés chaque trimestre, généralement la veille des Conseils.

Règlement intérieur

Le Conseil de surveillance est régi par les dispositions prévues dans les statuts qui valent règlement intérieur. Ainsi, il est spécifié que le Conseil a pour mission de superviser la gestion de la Banque par le Directoire dont il désigne les membres et fixe leur rémunération.

Le Conseil de surveillance rend compte à l'Assemblée Générale des actionnaires, à travers ses observations, de ses remarques sur les comptes et sur le rapport de gestion du Directoire. En outre, il approuve préalablement les opérations soumises à son autorisation en vertu de la loi et des statuts. Ainsi, le Directoire ne peut céder des immeubles par nature, céder totalement ou partiellement des participations, constituer des sûretés que dans les limites fixées par le Conseil de surveillance. La limite fixée par le Conseil est actuellement de 5% des fonds propres de la société. Lorsqu'une opération dépasse le montant fixé, l'autorisation du Conseil de surveillance est requise dans chaque cas. De plus, le Conseil doit être préalablement consulté sur les mesures qui présentent un intérêt stratégique et qui ont, ou pourraient avoir, un impact financier significatif pour la Banque Neuflize OBC.

Le Conseil de surveillance se réunit au moins une fois par trimestre pour examiner les comptes sociaux et consolidés de la Banque Neuflize OBC, la situation et les perspectives de ses activités et évoquer sa stratégie en présence des membres du Directoire. Les risques au sens large sont suivis chaque trimestre de manière approfondie au niveau du Comité des risques qui en rend compte au Conseil.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, chaque membre disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir.

En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil de surveillance qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence dans les conditions prévues par la loi.

Les Commissaires aux comptes sont régulièrement convoqués pour le Conseil d'arrêté des comptes et ponctuellement si les sujets sous revue nécessitent leur présence ou sont de nature à impacter les comptes ou l'organisation.

Les comités du Conseil

Le Conseil de surveillance de la Banque Neuflize OBC s'est doté de trois comités :

- un Comité d'audit
- un Comité des risques
- et un Comité des rémunérations et nominations dont l'existence a été réactivée en 2010 dans le cadre de la 3ème directive européenne (CRD III) transposée dans la réglementation bancaire française

Le Conseil d'administration de Neuflize Vie, filiale d'assurance vie du Groupe Neuflize OBC, dispose également de trois comités afin de préparer ses travaux : un Comité d'audit, un Comité des risques et de la stratégie, et un Comité des rémunérations. Le Comité d'audit et le Comité des risques et de la stratégie se réunissent en tant que de besoin et a minima quatre fois par an. Le Comité des rémunérations se réunit en tant que de besoin et a minima une fois par an. L'activité des comités a été, cette année encore, soutenue. Ils ont poursuivi leurs missions, permettant notamment de satisfaire aux exigences de la règlementation en vigueur en matière d'assurance, avec la conduite des travaux de préparation de deux nouveaux rapports, l'un destiné au régulateur et l'autre au public, qui ont été validés par le Conseil d'Administration. Le rapport au public est disponible sur le site internet de la Compagnie qui a par ailleurs fait l'objet d'une mise à jour. La nomination d'un nouveau président et le remplacement de quatre autres membres, ont substantiellement renouvelé le Conseil d'administration de Neuflize Vie au cours de l'exercice.

Au sein de la filiale de gestion d'actifs ABN AMRO Investment Solutions, un Comité des rémunérations et nominations est constitué depuis 2015. Le Conseil de septembre 2017 a pris la décision de principe de créer un Comité d'audit et des risques qui devrait être opérationnel début 2018.

Comité d'audit et Comité des risques

Pour exercer sa responsabilité de contrôle de l'existence et du bon fonctionnement des dispositifs et procédures d'élaboration des comptes et de maîtrise des risques au sein du Groupe Neuflize OBC, le Conseil de surveillance de la Banque Neuflize OBC a créé en son sein un Comité d'audit qui couvrait jusqu'en 2015 l'ensemble de ces problématiques puis, depuis juin 2015, un Comité des risques distinct du Comité d'audit pour tenir compte de l'évolution de la réglementation à ce sujet. Ces comités se réunissent chaque trimestre, sur un programme de travail pré-établi.

Composition des comités d'audit et de risques
La Composition du Comité d'audit, qui est identique à celle du Comité des risques, a évoluée au cours de l'exercice suite au départ de Jan Koopman en septembre 2017.

Jusqu'en septembre 2017 ces comités étaient composés de Jan Koopman (Président), Nicolas Boissonnas et Sandra Propper Manassé. Puis, Gerben Dragt a remplacé Jan Koopman au Conseil et à la présidence du Comité d'audit et du Comité des risques.

Proportion d'administrateurs indépendants
La proportion d'administrateurs indépendants au sein de ces comités est de 2/3 ; un seul membre sur trois étant un représentant de l'actionnaire principal.

Fonctionnement des comités
Le Comité d'audit et le Comité des risques rendent compte de leurs travaux à chaque séance du Conseil.

Les commissaires aux comptes assistent à toutes les réunions du comité d'audit et du comité des risques.

Les missions du Comité d'audit sont de préparer les séances du Conseil de surveillance consacrées à l'élaboration de l'information financière, les procédés comptables, de suivre les ratios et de prendre connaissance des rapports des Commissaires aux comptes et des résultats de leurs travaux et vérifications.

Les missions du Comité des risques sont de s'assurer que le dispositif de contrôle reposant sur 3 lignes de défense est en place, qu'il fonctionne et que les risques sont maîtrisés. Ce comité suit les programmes et missions des secteurs en charge du contrôle des risques, prend connaissance des rapports internes et externes, tout particulièrement les rapports émanant ou destinés aux autorités de contrôle. Il s'assure de l'existence et de l'application des procédures de contrôle et, plus généralement, il se tient informé de toute situation exposant la Banque à un risque significatif et des mesures prises pour le maîtriser.

Les membres du Comité d'audit et du Comité des risques ont accès à toute l'information nécessaire à leurs travaux. Chaque membre de ces comités peut rencontrer, à tout moment, tout responsable de la Banque et se procurer tout document qu'il estime utile à sa mission. Tout ou partie des réunions peuvent se tenir hors la présence des dirigeants.

Le Comité d'audit s'est exceptionnellement réuni 3 fois cette année car les comptes 2016 ont été arrêtés très tôt, en février 2017 et directement présentés dans une session spécifique du Conseil de surveillance ; ceci dans le cadre du plan de restructuration Connect 2020 et de la préparation d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Le Comité des risques s'est lui réuni quatre fois au cours de l'année 2017, en amont des réunions trimestrielles du Conseil.

Le taux de participation à chacun de ces comités est de 100%, tout comme l'année précédente.

Les Commissaires aux comptes étaient présents à chaque réunion.

Activité du Comité d'audit et du Comité des risques
Le Comité d'audit, outre l'examen des réalisations financières et l'opinion des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés, a particulièrement suivi cette année la situation des ratios au regard des normes réglementaires.

Le Comité des risques a suivi les travaux des organes de contrôle des risques de toute nature (audit, risques de crédits, exposition aux pays sensibles, risques opérationnels, litiges, incidents, réclamations, activité du contrôle et de la conformité, sécurité générale) sur l'ensemble du périmètre Neuflize OBC. Il s'est particulièrement intéressé aux rapports émis par l'Audit et l'avancement des plans d'actions qui en découlent. Il s'est tenu informé de toutes les réunions qui ont eu lieu avec les régulateurs, ACPR, AMF et également JST qui est l'autorité européenne qui suit le Groupe ABN AMRO et sa filiale française, la banque Neuflize OBC.

Le nombre de projets que doit mener la Banque au cours de l'exercice 2017 et des suivants constitue, dans le contexte d'un plan social, une source de préoccupation relevée par le Comité des risques ; ce dont le directoire est pleinement conscient.

Le Conseil de surveillance reçoit chaque trimestre un compte rendu détaillé et précis des travaux de chacun des comités. Après avoir entendu ces comptes rendus, le Conseil estime que le dispositif de gouvernance de l'entreprise est solide, que les procédures de détection, de suivi et de gestion des risques sont efficaces, que le dispositif de contrôle est adéquat, que les mesures correctrices pour remédier aux défaillances identifiées sont prises, que les procédures administratives et comptables sont saines et que les politiques et pratiques de rémunération permettent une gestion saine et efficace des risques.

Comité des rémunérations et nominations

Ce comité a vocation à couvrir l'ensemble du périmètre visé par la 3ème directive européenne CRD3, que ce soit en termes de catégories de personnel telles que définies par l'AMF et l'ACPR ou de sociétés qui composent le conglomérat.

Un Comité technique des rémunérations a parallèlement été constitué en interne pour préparer les travaux du Comité des rémunérations et nominations.

Le Remco suit également les évolutions liées à l'entrée en vigueur de la CRD IV et toutes les évolutions réglementaires européennes.

Composition du Comité des rémunérations et nominations
Ce comité se compose de trois administrateurs dont deux représentants de l'actionnaire principal, le Groupe ABN AMRO et un indépendant.

Jusqu'en juin 2017, le comité était composé de Jeroen Rijpkema, Jan Koopman et Nicolas Boissonnas. En septembre 2017, Pieter van Mierlo a remplacé Jeroen Rijpkema et Gerben Dragt a remplacé Jan Koopman. La présidence a été assurée par Jan Koopman jusqu'en septembre puis confiée à Nicolas Boissonnas depuis cette date.

Tout ou partie de la réunion du comité se déroule en présence du président du Directoire et du responsable des Ressources Humaines.

Compte tenu de la restructuration engagée par ABN AMRO et la Banque Neuflize OBC, le Remco s'est réuni 8 fois au cours de l'exercice, notamment pour acter le départ de membres du Conseil et/ou du Directoire, déterminer les conditions de leur départ respectif et préparer leurs remplacements.

Hors cette actualité particulière, le comité passe en revue et débat de tous les sujets relatifs à la politique RH locale qui est alignée sur la politique globale, la situation des effectifs, la détermination de la rémunération fixe et variable des dirigeants mandataires sociaux et des personnes identifiées par ABN AMRO de par leurs fonctions ou leur niveau de rémunération, notamment les règles d'attribution de la partie variable annuelle, des informations sur les systèmes de retraite ou les engagements provisionnés par la société, le montant global et individuel des jetons de présence versés aux administrateurs et les règles de répartition et de perception des jetons.

Le comité étudie et débat du plan de succession de Neuflize OBC, notamment pour les dirigeants et l'encadrement supérieur.

Les changements de gouvernance survenus au cours de l'exercice liés à la réorganisation du Groupe ABN AMRO, ainsi que le plan de transformation et ses impacts sur l'emploi ont bien entendu constitué les points d'attention majeurs du comité.

Proportion d'administrateurs indépendants
La Banque Neuflize OBC étant contrôlée à 99,90% par le Groupe ABN AMRO, il est apparu incontournable que le Comité soit composé de représentants de l'actionnaire ayant un pouvoir de décision sur les rémunérations des dirigeants ainsi qu'une vision de la coordination des politiques RH voulues par le Groupe.

Les dirigeants mandataires sociaux

La Banque Neuflize OBC est dirigée par un Directoire. Conformément à la loi et aux statuts, ce Directoire est un organe collégial dont les membres sont nommés par le Conseil de surveillance, pour une durée de quatre ans. Les statuts prévoient que le Directoire peut être composé de cinq membres au maximum.

Jusqu'à fin avril 2017, le Directoire était composé de deux membres, Philippe Vayssettes et Joop van Gennip.

Au 1er mai 2017, il a été élargi à 4 membres : Philippe Vayssettes, Joop van Gennip, Sophie Breuil et Laurent Garret.

Au départ de Philippe Vayssettes le 31 août 2017, Laurent Garret a pris la présidence du Directoire et à fin septembre 2017, Olfa Maalej a rejoint le Directoire aux côtés de Laurent Garret, Sophie Breuil et Joop van Gennip.

Le Directoire est donc désormais composé de quatre membres. Son mandat est de 4 ans ; il court jusqu'au 30 avril 2021.

Composition du Directoire – mandats détenus

M. Philippe VAYSSETTES, Président (jusqu'au 31/08/2017)
Date de 1ère nomination : 24/03/2005
Départ le 31/08/2017
Mandats détenus dans des sociétés liées jusqu'au 31/08/2017 :
- AAIS - Président du Conseil de surveillance
- Neuflize Vie - Président du Conseil d'administration
- Cofiloisirs - Représentant permanent de la Banque
- Fondation d'entreprise Neuflize OBC pour les arts visuels – Président du Conseil d'administration

M. Laurent GARRET, Président (à partir du 01/09/2017)
Date de 1ère nomination : 19/04/2017 (effet 1/05/2017)
Mandats détenus dans des sociétés liées à partir de septembre 2017
- AAIS – Vice-Président du Conseil de surveillance
- Neuflize Vie - Président du Conseil d'administration
- Cofiloisirs - Représentant permanent de la Banque
- Fondation d'entreprise Neuflize OBC pour les arts visuels – Président du Conseil d'administration

Mme Sophie BREUIL
Date de 1ère nomination : 19/04/2017 (effet 01/05/2017)
Mandats détenus dans des sociétés liées :
- Neuflize Vie : administrateur depuis septembre 2017

M. Joop van GENNIP
Date de 1ère nomination : 01/09/2013
Date dernier renouvellement : 19/04/2017
Mandats détenus dans des sociétés liées :
- AAIS - Membre du Conseil de surveillance
- ABN AMRO Commercial Finance France – Administrateur
- Neuflize Vie - Administrateur (jusqu'à septembre 2017)

Mandat détenu à l'extérieur du territoire français :
- ABN AMRO Luxembourg - Administrateur et président du Comité d'audit

Mme Olfa MAALEJ
Date de 1ère nomination : 29/09/2017 (effet 01/10/2017)
Mandats détenus dans des sociétés liées :
- AAIS - Membre du Conseil de surveillance (depuis décembre 2017)
- Neuflize Vie - Représentant permanent de la Banque au Conseil d'administration (depuis décembre 2017)

Rôle, fonctionnement du Directoire

Le Directoire est en charge de la gestion de la Société. Son président la représente vis à vis des tiers.

Le Directoire est notamment compétent pour déterminer les orientations stratégiques de la Banque et mettre en œuvre son fonctionnement. Il exerce les pouvoirs les plus larges, à l'exception de ceux expressément attribués au Conseil de surveillance et aux actionnaires par la loi et les statuts.

Le Directoire se réunit autant que de besoin pour assurer la bonne marche de la Société. Le Directoire ne peut se réunir valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents, la voix du Président étant prépondérante en cas de partage des voix.

Le Directoire se réunit de manière régulière, chaque semaine, Il se réunit également une fois par mois avec les principaux responsables de métiers constituant un Comité Exécutif. Il se réunit en outre alternativement, une fois par mois, avec l'équipe dirigeante de Neuflize Vie et avec celle de AAIS.

Laurent Garret, en sa qualité de Country Executive pour ABN AMRO, se réunit une fois par mois avec les responsables des autres entités ou ligne d'activités exercées par le Groupe en France (Commercial Finance, Clearing, Corporate Banking, Global Markets et Financial Institutions).

Le Directoire détermine la politique de ressources humaines et en suit l'application. Cette année, il s'est consacré à la conduite d'un PSE *(plan de sauvegarde de l'emploi*) dont la première vague se déroule sur 2017/2018 et la seconde sur 2018/2019.

Il inscrit régulièrement à son ordre du jour la détermination et le suivi de son plan stratégique, l'examen des résultats et la réalisation des objectifs budgétaires, ainsi que l'évolution des activités.

Le Directoire se réunit chaque semaine pour l'examen des crédits.

Il valide tous les mois l'Enterprise Risks Management en réunion du LERC (Local Enterprise Risk Committee). Au sein de ce même comité, il passe en revue les travaux de l'Audit, du Contrôle Interne, de la Conformité et de la surveillance des risques et s'assure notamment de la résolution des recommandations par les première et deuxième lignes de défense.

Une fois par trimestre, il procède à l'arrêté des dépréciations pour risques de crédits et de contreparties et les pertes opérationnelles.

Il arrête chaque année les comptes de l'exercice précédent.

Enfin, il discute et valide les actions RSE une fois par mois.

Comitologie

Dans sa gestion au quotidien de l'entreprise, le Directoire s'est appuyé sur la première partie de l'année sur un Comité de direction qui réunissait les principaux responsables des grandes fonctions du Groupe Neuflize OBC.

Depuis septembre 2017, le nouveau Directoire composé de 4 membres, a constitué :

- un Comité Exécutif qui rassemble les responsables des principales lignes de métier de la banque. Il a pour mission d'assister le Directoire dans la mise en œuvre de sa stratégie et a vocation à intervenir comme un canal de communication complémentaire permettant une meilleure circulation de l'information. Il se réunit mensuellement pour partager et interagir sur les différents projets transverses..
- une réunion mensuelle avec les dirigeants de AAIS.
- une réunion mensuelle avec les dirigeants de Neuflize Vie.

Par ailleurs, Laurent Garret, en sa qualité de CEO participe à un comité mensuel avec les responsables des métiers de Corporate Banking, Global Markets, Financial Institutions et de Clearing France d'une part et à un comité réunissant l'équipe dirigeante d'ABN AMRO Commercial Finance d'autre part.

Cumul contrat de travail et mandat social

En 2017, les membres du Directoire de la Banque Neuflize OBC ont cumulé un contrat de travail avec leur mandat social. Ceci s'explique par le fait que les dirigeants actuels ont effectué un long parcours réussi dans le groupe en tant que salarié, antérieur à leur mandat social.

Dans ce contexte, le contrat de travail qui existait antérieurement à sa nomination en tant que mandataire social entre la société et Philippe Vayssettes a été suspendu jusqu'en février 2017, date à laquelle Philippe Vayssettes a fait valoir ses droits à la retraite et a poursuivi ses activités en tant que mandataire social jusqu'à son départ de la banque, le 31 août 2017.

Joop van Gennip a un contrat d'expatriation avec ABN AMRO depuis le 1er août 2013.

Laurent Garret, Sophie Breuil et Olfa Maalej ont également un contrat de travail antérieur à leur mandat social qui a été suspendu à leur prise de fonction au Directoire.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Information sur la rémunération des dirigeants et des personnes dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'exposition aux risques de l'entreprise

Le président du Conseil et les membres du Remco disposent des éléments qui leur permettent de fixer la rémunération individuelle des membres du Directoire en distinguant la partie fixe de la partie variable; avec pour cette dernière, les critères d'attribution au regard de l'atteinte des objectifs personnels et la comparaison avec l'exercice précédent. Ils en rendent compte au Conseil.

Par ailleurs, une présentation détaillée sur la politique RH et sur la politique de rémunérations appliquées au sein du Groupe Neuflize OBC est régulièrement faite au Remco et validée par le Conseil de surveillance.

Dans le cadre de l'application des directives européennes (CRDIII et IV), la Banque Neuflize OBC, en liaison avec le Groupe ABN AMRO, a mis en place tout un dispositif de contrôle et d'évaluation des éléments de rémunérations des dirigeants et des collaborateurs dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'exposition au risque de l'entreprise.

L'Assemblée Générale des actionnaires est consultée chaque année sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice écoulé aux personnes mentionnées à l'article L 511-71 du code de commerce,

c'est-à-dire les dirigeants et les salariés dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise ou du groupe.

Un Comité technique des rémunérations composé des représentants de la Direction des ressources humaines, de la Direction des risques, de la Direction financière, du Contrôle interne, de l'Audit, de la Conformité et du Secrétariat général a été constitué au niveau du Groupe Neuflize OBC pour préparer les travaux du Comité des rémunérations et nominations émanant du Conseil de surveillance et notamment veiller au contrôle et à l'application de la politique de rémunération mise en place au sein de Neuflize OBC pour une catégorie de personnes concernées par des dispositions visées par la réglementation française : à savoir mandataires sociaux, dirigeants, responsables des fonctions en charge de la maîtrise des risques, gérants d'actifs et opérateurs de marchés, ainsi qu'une catégorie de personnes concernées par des dispositions définies par ABN AMRO en liaison avec son autorité de tutelle la DNB, catégorie dite « *identifed staff* » établie et revue chaque année par les Conseils de surveillance d'ABN AMRO et de Neuflize OBC.

Options de souscription ou d'achat d'actions

Il n'existe pas de dispositif d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions à la Banque Neuflize OBC.

Indemnités de départ

La restructuration entreprise au sein du Groupe ABN AMRO a entraîné la cessation des fonctions, avec indemnités de départ, de Philippe Vayssettes fin août 2017.

Retraites

Il n'y a plus aucun mandataire social qui bénéficie d'un régime de retraite dit « chapeau » chez Neuflize OBC.

Opérations conclues avec les mandataires sociaux - Conventions réglementées

Hormis les opérations courantes conclues à des conditions normales réalisées entre la Banque Neuflize OBC et ses filiales qui n'entrent pas dans les dispositions de l'article L-225-86 du Code de commerce, le Conseil n'a été saisi d'aucune convention réglementée en 2017.

Le contrôle indépendant

Commissaires aux comptes

Les comptes 2017 de la Banque Neuflize OBC seront certifiés conjointement par les Cabinets Mazars et E&Y.

Titulaires :
- E&Y, Tour First – 1, Place Saisons, 92037 – Paris La Défense
  Signataire : Luc Valverde
- MAZARS, 61, rue Henri Regnault – 92075 Paris La Défense
  Signataire : Gilles Dunand-Roux

Suppléants :
- E&Y : Cabinet Picarle, Marc Charles
- MAZARS : Guillaume Potel

Les Commissaires aux comptes sont nommés pour une période de six ans. Nommé en 2014, le mandat du Cabinet Mazars prendra fin en mai 2020. Nommé en 2016, le mandat du Cabinet E&Y prendra fin en mai 2021.

Les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les Assemblées Générales sont convoquées et réunies dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au siège social de la société ou, le cas échéant, dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Les conditions de délibérations et de vote des actionnaires sont celles prévues par la loi et précisées dans l'article 21 des statuts.

S'il ne peut assister personnellement aux Assemblées, tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou son conjoint. Il peut également voter par correspondance ou assister en visioconférence.

Le dispositif de contrôle et de gestion des risques mis en place par la société

Les procédures de contrôle interne mises en œuvre par la société ainsi que le dispositif de gestion des risques sont décrits de manière détaillée dans un rapport séparé établi en application d'un arrêté du 3 novembre 2014 : articles 258 "conditions dans lesquelles le contrôle interne est exercé" et 262 "mesure et surveillance des risques" qui remplacent les anciens articles 42, 43 et 43-1 du règlement n°97-02 du Comité de la règlementation bancaire et financière.

Rapport du Directoire au Conseil et aux actionnaires sur l'activité et les résultats de l'exercice 2017

Conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre gestion au cours de l'exercice 2017 au regard des articles L-232.1, L 225-100 et R.225-102 du Code de commerce et de soumettre à votre approbation les résultats et comptes annuels sociaux et consolidés se rapportant à l'année écoulée.

Bilan - Réalisations

Activité de la Banque Neuflize OBC

Le secteur bancaire, y compris celui de la banque privée, connait aujourd'hui une mutation sans précédent qui se manifeste notamment par de nouvelles réglementations, une concurrence accrue avec l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché, une accélération de la digitalisation et une évolution dans le comportement et dans les attentes des clients. En dépit de ses 350 ans d'histoire, son modèle économique unique et sa marque, la Banque Neuflize OBC a décidé en 2017 de s'engager dans une profonde réorganisation afin de s'adapter à ce nouvel environnement et faire face à un contexte macroéconomique encore défavorable où la persistance des taux bas vient impacter la rentabilité.

La transformation de la doyenne des banques privées françaises s'inscrit dans le plan stratégique du groupe ABN AMRO baptisé « Connect 2020 », lancé en début d'année et dont la branche Private Banking est partie prenante. Simplifier et rationaliser l'organisation, harmoniser et optimiser les processus et les outils, moderniser et digitaliser les systèmes en sont les grandes lignes directrices.

En matière de transformation digitale, l'année 2017 marque un tournant pour la Banque Neuflize OBC. Avec le lancement de l'application mobile Neuflize OBC en juin 2017, les clients privés de la banque peuvent désormais consulter le détail de leurs comptes et produits d'investissement (comptes espèces, portefeuilles-titres, contrats d'assurance-vie, crédits…), et effectuer leurs opérations courantes (virements de compte à compte, vers un compte externe…) directement depuis leur téléphone mobile ou leur tablette. L'application a été téléchargée 2 500 fois en 2017 et sera régulièrement mise à jour avec de nouvelles fonctionnalités. Nos clients pourront, par exemple, disposer d'une vision encore plus claire et détaillée de leurs portefeuilles titres ou de leurs contrats d'assurance vie, recevoir sur leur smartphone des alertes en cas d'événements de marché significatifs pouvant avoir un impact sur leurs investissements ou encore échanger directement avec leur banquier privé au sein de leur espace sécurisé. Par ailleurs, dans la continuité de notre objectif "zéro papier", nous avons identifié 48 processus à simplifier parmi lesquels 27 sont prêts à être digitalisés. Ils seront progressivement intégrés dans un outil permettant de fluidifier la transmission des informations d'un service à l'autre. Les travaux ont déjà commencé en 2017 pour l'entrée en relation, les crédits et les paiements.

Autre temps fort de la transformation, Neuflize OBC a négocié avec ses partenaires sociaux en 2017 un Plan de Départs Volontaires. Structuré en deux parties sous l'égide d'un Accord Collectif Majoritaire, la première moitié a été mise en œuvre à compter du deuxième trimestre 2017, et a conduit à l'ouverture de la phase de volontariat en octobre 2017. Au travers d'une Commission de Suivi et de Validation, les dossiers de 98 volontaires ont été étudiés et acceptés, et les départs des collaborateurs s'échelonnent depuis décembre 2017 jusqu'à fin juillet 2018.

Dans ce contexte, les résultats 2017 de la Banque Neuflize OBC restent bons, bien qu'en deçà des objectifs fixés à moyen terme. L'activité commerciale a été soutenue, tant au niveau des clients privés que des entreprises patrimoniales, et ce malgré la pression concurrentielle. Néanmoins, la persistance des taux bas et le durcissement des exigences réglementaires en matière de liquidité ont pesé sur la marge d'intérêts. D'importants investissements ont été engagés en 2017 au titre du projet de transformation (transformation digitale, réaménagement des espaces de travail,…) ainsi qu'au titre des projets réglementaires tels que MiFID II, Fit-2-Grow (mise à jour des informations clients) et DSP2. Ces dépenses ont toutefois été maîtrisées et contenues en-dessous du budget. Enfin, les provisions sont

restées faibles et inférieures au budget. Le Conseil trouvera en troisième partie du présent rapport d'activité les résultats aux normes IFRS et dans le chapitre « Résultats financiers » les résultats au format français.

En matière de gouvernance, nous rappelons que le Conseil de Surveillance de la Banque Neuflize OBC du 19 avril 2017 a constitué, avec effet au 1er mai 2017, un nouveau directoire composé de quatre membres : Philippe Vayssettes, Joop van Gennip, Laurent Garret et Sophie Breuil. Laurent Garret en assure la présidence depuis le départ de Philippe Vayssettes le 1er septembre 2017. Sur proposition du président du Conseil de surveillance de la Banque Neuflize OBC, Olfa Maalej a été nommée le 29 septembre 2017 membre du directoire et responsable de P&S Conseil.

Les procédures de contrôle interne mises en œuvre au sein du Groupe Neuflize OBC ainsi que le dispositif de gestion des risques sont décrits de manière détaillée dans un rapport séparé établi en application de l'arrêté du 3 novembre 2015 (articles 258 "conditions dans lesquelles le contrôle interne est exercé" et 262 "mesure et surveillance des risques").

En parallèle, la Banque Neuflize OBC poursuit ses engagements dans le domaine de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. L'année 2017 a été principalement consacrée à la mise en œuvre de la Loi de Transition Energétique pour une Croissance Verte (LTECV). A ce titre, un projet a été lancé sur le pilotage des risques qui en découlent, tant sur les activités de financement que sur celles d'investissement. Les rapports de la Banque et des filiales Neuflize Vie et AAIS sont disponibles sur les sites internet des trois entités. Par ailleurs, le chantier de l'intégration des critères ESG a bien progressé avec la notation de toutes les valeurs cotées proposées en gestion ou en conseil, l'offre ISR continue de s'élargir pour atteindre 1 145 millions d'euros d'actifs à fin décembre 2017 et la niche sectorielle « développement durable » se développe et compte de nombreuses entreprises nouvelles. Une expertise sur le patrimoine viticole a été créée en 2017 afin de mieux accompagner nos clients dans la gestion de leurs domaines. Enfin, les salariés continuent de se mobiliser dans les programmes de Charity Hours.

Activité des filiales

La société de gestion AAIS (ABN AMRO Investment Solutions) s'est attachée à asseoir son positionnement à l'international et à renforcer sa vocation à servir l'ensemble de la clientèle du Groupe ABN AMRO notamment en restructurant son offre de gestion pour aboutir à une gamme plus compacte et plus lisible, en développant ses activités tant au sein d'ABN AMRO qu'à l'étranger et en poursuivant la mise en place du nouveau modèle opérationnel 2.0.

Marqué par le maintien des taux à des niveaux toujours bas, quand les marchés actions retrouvaient une performance à deux chiffres, l'exercice 2017 aura été source d'incertitudes sur les caractéristiques de l'assurance vie. Ainsi, sur la première partie de l'année les inquiétudes des investisseurs se sont développées par le renforcement des pouvoirs des autorités de tutelle des assureurs avec la loi Sapin 2, puis l'élection présidentielle, freinant en conséquence leur activité. En deuxième partie d'année, c'est l'incertitude sur le périmètre d'application de la « Flat Tax » qui a prolongé l'attentisme des investisseurs jusqu'au projet de loi du 27 septembre 2017. Dans ce contexte, Neuflize Vie a néanmoins connu une progression sensible de son chiffre d'affaires essentiellement portée par la collecte en unités de compte, et au détriment de celle en fonds Euros. Cette évolution de la part des unités de compte dans la collecte brute est parfaitement en ligne avec la stratégie définie par la Compagnie. Par ailleurs, les chantiers d'internalisation de la direction technique et celui de la comptabilité générale ont été menés à bien, avec succès. Enfin la réflexion relative à la refonte du système d'information de la compagnie s'est poursuivie, et a permis d'identifier plusieurs solutions s'agissant de l'outil de gestion de la comptabilité d'actifs ainsi que de celui relatif au passif.

Autres informations légales

Il nous appartient, en application de l'article L.233-6 du code de commerce, de vous rendre compte des évolutions intervenues au cours de l'exercice en matière de prises de participation significative.

A ce titre, nous vous informons qu'il n'a été procédé à aucune prise de participation significative en 2017.

Nous devons, en application de l'article L.441-6-1 du code de commerce, publier le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

A ce titre, nous vous informons que les dettes envers les fournisseurs s'élevaient à la clôture de l'exercice 2017 à :

- - 37 593,50 euros dont 11 K€ de dettes échues
- 5 K€ de dettes à 30 jours
- 21K€ de dettes à moins de 60 jours
- -75 K€ de dettes à plus de 60 jours

Rappelons qu'à la clôture de l'exercice 2016, les dettes envers les fournisseurs s'élevaient à :

- 26,548 millions d'euros dont 11 K€ de dettes échues
- 35 K€ d'avoirs à recevoir à moins de 30 jours
- 22 K€ d'avoirs à recevoir à moins de 60 jours
- 13 K€ d'avoirs à recevoir à plus de 60 jours

En matière de recherche et développement, il existe des cellules à la direction marketing, produits et solutions qui recherchent sur le marché ou auprès du Groupe ABN AMRO des produits innovants ou développent des services novateurs, notamment dans le domaine du digital. Le Groupe Neuflize OBC dispose également d'une structure dédiée à la recherche et au développement en matière de gestion d'actifs et d'investissements financiers (allocation d'actifs, mesure de performances et des risques, sélection quantitative d'OPCVM), la société ABN AMRO Advisors, filiale de AAIS. Au cours de l'exercice 2017, cette société s'est principalement consacrée au développement d'un outil de notations des émissions obligataires, à la construction de portefeuilles suivant le paradigme "smart alpha" et à la modélisation d'un modèle tactique de court terme de gestion du bêta actions. Elle continue par ailleurs à soutenir l'offre à destination de la clientèle institutionnelle dans des problématiques financières qui lui sont spécifiques.

En application de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'y a pas de participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice.

Nous vous indiquons également que la Banque Neuflize OBC a mis en place un plan d'intéressement au profit des salariés et que la somme versée en 2017 au titre de l'exercice 2016 s'élève à 1.275.942 euros. La participation aux bénéfices versée aux salariés en 2017 au titre de l'exercice 2016 s'est élevée à 5.170.858 euros.

Les dividendes distribués aux actionnaires au titre des cinq derniers exercices sont les suivants :

- Exercice 2012 : pas de distribution
- Exercice 2013 : 42.221.004,00 €, soit 12,00 € par action
- Exercice 2014 : 87.960.425,00 €, soit 25,00 € par action
- Exercice 2015 : 45.739.421,00 €, soit 13,00 € par action
- Exercice 2016 : 24.628.919,00 €, soit 7,00 € par action

Nous vous informons qu'il n'y a pas de délégation en matière d'augmentation de capital en 2017.

Enfin, dans le cadre de la loi Eckert, nous devons publier chaque année le nombre de comptes inactifs que nous avons dans nos livres. A ce titre, nous vous informons que nous avons recensé 1933 clients inactifs pour 30,5 millions d'euros en espèces et une valorisation titres au 30/11/2017 de 92,2 millions d'euros. Ces clients ont été informés par courrier des conséquences de la nouvelle loi. Par ailleurs, nous vous informons que les avoirs déposés à la CDC en 2017 s'élèvent à 264 186 euros pour 13 comptes.

Résultats 2017

Ce sont les résultats aux normes d'ABN AMRO qui vous sont présentés dans ce chapitre ; ils font référence à la Banque Neuflize OBC, y compris Neuflize Vie (mise en équivalence à 60%), hors AAIS.

Le produit net bancaire s'est élevé à 236,6 millions d'euros en 2017, ce qui est inférieur à l'exercice précédent (239,6 millions d'euros), et au budget (238,9 millions d'euros).

La répartition de ce produit net bancaire par catégorie de revenus est la suivante :

- La marge d'intérêt s'élève à 115,3 millions d'euros en 2017, ce qui est en deçà du montant constaté l'année passée (118,8 millions d'euros) et du budget (119,3 millions d'euros).
- A 108,0 millions d'euros, les commissions sont en avance de 5,6 millions d'euros sur le budget (102,4 millions d'euros) et de 8,6 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent (99,4 millions d'euros).
- 13,2 millions d'euros sont comptabilisés dans les autres revenus à la fin décembre 2017, ce qui est inférieur au budget (17,2 millions d'euros) et aux autres revenus comptabilisés l'année passée (21,3 millions d'euros).

Les frais généraux ont été contenus malgré les investissements importants que nous avons dû faire pour la mise aux normes réglementaires et les projets du Plan de Transformation. Ils s'établissent à 189,4 millions d'euros en 2017, au-dessous des prévisions budgétaires (197,9 millions d'euros) et des dépenses 2016 (191,6 millions d'euros).

Le coefficient d'exploitation ressort à 80,0% à fin décembre 2017 pour la Banque Neuflize OBC (y compris Neuflize Vie et hors AAIS), le budget ayant été fixé à 82,8%. Il était à 80,0% à fin 2016.

Grâce à une politique rigoureuse en matière de risques, le niveau des provisions comptabilisées au quatrième trimestre 2017 (dotation de 7,5 million d'euros) est inférieur de 1 million d'euros sur l'enveloppe budgétée (8,5 millions d'euros). Il est stable comparé à l'année passée (dotation de 7,6 million d'euros).

Après comptabilisation de 3,1 millions d'impôts sur les sociétés, le résultat net consolidé s'établit à 36,6 millions d'euros, en avance sur le budget (24,2 millions d'euros) et sur 2016 (31,1 millions d'euros).

Le rendement des capitaux propres en 2017 atteint 7,7% pour un objectif de 4,8%.

Les actifs sous gestion (hors AAIS) s'élèvent à 25,8 milliards d'euros à fin décembre 2017, soit 0,4 milliard d'euros au-dessus du budget (25,4 milliards d'euros).

Les comptes sociaux et consolidés aux normes françaises figurent dans le chapitre « Résultats financiers » du présent rapport.

Perspectives 2018 par le Directoire

Afin de préparer l'avenir tout en tenant compte des nouveaux enjeux économiques, réglementaires et technologiques, la Banque Neuflize OBC poursuivra dans les prochains mois sa réorganisation. Se centrer davantage sur notre clientèle, capitaliser sur du conseil à forte valeur ajoutée, investir dans le digital et l'innovation pour renforcer la qualité du service client, et viser une croissance durable tout en maintenant un profil de risque modéré figurent parmi nos priorités.

La Banque continuera de contribuer au niveau local à la réalisation du plan « Connect 2020 », tout en mettant l'accent sur le développement commercial, la mise aux normes réglementaires et l'amélioration permanente de la qualité de l'offre de services et de produits.

L'actualité 2018 sera également sociale puisque la seconde moitié du Plan de Départs Volontaires sera négociée au deuxième trimestre, pour suivre le même calendrier qu'en 2017. L'intégralité des postes ouverts au départ, pour l'ensemble des deux vagues du PDV ne saurait dépasser 272 postes.

Conscient que le projet de transformation représente un changement culturel majeur pour notre clientèle et le personnel, nous ne manquerons pas de maintenir le dispositif d'accompagnement pour faciliter cette transition que nous conduirons encore en 2018 avec l'appui de nos actionnaires, du Conseil, des partenaires sociaux et des collaborateurs.

Evènements survenus après la clôture de l'exercice

RAS

Observations du Conseil

Le Directoire vous a présenté le bilan de son activité au cours de l'exercice 2017 et vous a soumis les comptes annuels.

Les Commissaires aux comptes vous ont donné lecture de leurs rapports établis tant en exécution de la mission qui leur a été confiée qu'en application des dispositions de l'article L 225.235 du Code de commerce.

Il appartient au Conseil de vous informer des modifications intervenues dans la composition des organes de gouvernance, de rendre compte de ses travaux et de vous communiquer ses observations sur les propositions de résolutions présentées aux actionnaires.

Modifications intervenues au cours de l'exercice dans les organes de gouvernance

Début février 2017, le Groupe ABN AMRO a annoncé le lancement d'un plan de restructuration « Connect 2020 » qui conduit à la fusion des lignes de métiers PB (private banking) et de PBI (private banking international) pour une nouvelle organisation baptisée « One PB ». Il conduit également à un resserrement de sa gouvernance entraînant des suppressions de postes, notamment au niveau des équipes dirigeantes. Dans ce contexte, il a été décidé que Philippe Vayssettes cesserait ses fonctions de membre de l'équipe dirigeante de PBI et le groupe lui a fait part de son intention d'accélérer sa succession en France.

Parallèlement en France, le directoire et le Comité de direction travaillaient à un projet de transformation de Neuflize OBC afin de permettre à la banque de rester compétitive dans un contexte économique et concurrentiel difficile en développant le digital et en adoptant un mode de fonctionnement plus agile. Début mars 2017, la Banque Neuflize OBC annonçait le lancement d'un plan de restructuration devant permettre de ramener son coefficient d'exploitation à 65% à horizon 2020. Dans le cadre de cette réorganisation, un plan de départs volontaires a été négocié avec les partenaires sociaux et accepté par l'administration au cours de l'été. La première vague du plan a été ouverte en octobre 2017 et a été souscrite. Les négociations pour la deuxième vague devraient débuter en mars 2018.

Les décisions du groupe et la perspective d'un plan de restructuration interne ont également entraîné des changements dans la gouvernance locale. Ainsi, le Conseil de surveillance du 19 avril 2017 a constitué, avec effet au 1er mai 2017, un nouveau directoire composé de quatre membres : Philippe Vayssettes, Sophie Breuil, Laurent Garret et Joop van Gennip. Philippe Vayssettes a continué à en assurer la présidence jusqu'à son départ le 31 août 2017. Il a été remplacé dans ce rôle au 1er septembre 2017 par Laurent Garret. A cette même date, Sophie Breuil a pris le poste de directrice commerciale en remplacement de Laurent Garret. Olfa Maalej a ensuite rejoint le directoire en octobre 2017 pour prendre en charge un ensemble composé de P&S (Produits et Solutions) et pôle Conseil.

L'Assemblée générale qui s'est tenue le 30 mai 2017 a pris acte de l'arrivée à échéance du mandat de Christian de Boissieu et de son non renouvellement. Il a acté la démission de Frans Woelders de son mandat au Conseil et a nommé Pieter van Mierlo pour le remplacer pour la durée restant à courir du mandat, soit jusqu'à l'AG 2019.

Le Conseil de surveillance du juin 2017 a acté la démission de Jeroen Rijpkema et a nommé Pieter van Mierlo pour le remplacer à la présidence du Conseil. Le Conseil du 30 septembre 2017 a reçu la démission de Jan Koopman et a nommé Gerben Dragt pour le remplacer. Enfin, le Conseil de surveillance du 15 décembre 2017 a été informé de la démission de Daphne de Kluis dont le poste est resté vacant.

Compte-rendu des travaux du Conseil au cours de l'exercice

Outre l'examen des résultats, le rapport sur l'activité du trimestre sous revue, le compte-rendu des Comités d'audit, des risques et des rémunérations et nominations qui sont les sujets récurrents de l'ordre du jour de chaque séance, les thèmes majeurs traités au cours de 2017 ont porté sur le projet de réorganisation « Connect 2020 » lancé à la fois par le Groupe ABN AMRO et par la Banque Neuflize OBC afin de maintenir sa compétitivité dans un environnement de plus en plus concurrentiel en adaptant ses process, son offre et son organisation en préparant la transformation digitale. Le Conseil a, dans ce cadre, particulièrement suivi les négociations ayant abouti à l'ouverture d'un plan de départs volontaires. Il a également accompagné les changements induits par Connect 2020 dans la gouvernance.

Les projets réglementaires, et tout particulièrement Mifid II, de même que l'avancement du projet de digitalisation et les projets de changement de plateforme et d'organisation au niveau de la filiale d'assurance vie ont constitué les principaux points d'attention du Conseil au cours de l'exercice.

Le Conseil de surveillance a reçu tous les dossiers destinés aux membres du Comité d'audit et du Comité des risques. Le président de ces comités a donné un compte rendu des réunions de travail à chaque séance du Conseil.

Après avoir pris connaissance des documents remis aux comités, des comptes rendus détaillés des séances et entendu le débriefing fait par le président, le Conseil estime que les procédures de détection, de suivi et de gestion des risques sont efficaces, que le dispositif de contrôle est adéquat, que les mesures correctrices pour remédier aux défaillances ou faiblesses identifiées sont prises, que les procédures administratives et comptables sont saines et que les politiques et pratiques de rémunération permettent une gestion saine et efficace des risques.

Observations du Conseil sur les résolutions soumises au vote des actionnaires

Dans ce contexte, c'est sans réserve que votre Conseil vous demande d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2017, d'affecter le résultat et de voter en faveur des résolutions qui vous sont soumises à cet effet.

Votre Conseil renouvelle sa confiance aux membres du Directoire ainsi qu'au personnel auquel il tient à rendre hommage pour le travail et les efforts accomplis tout au long de l'année 2017 et l'assure de son soutien pour l'année 2018 qui s'annonce dense en termes de projets à conduire en vue d'accompagner la Banque dans ses ambitions de transformation qui lui permettront de rester compétitive.

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

ACTIF	31.12 2017	31.12 2016		
Caisse, Banques Centrales , CCP	**1 657**	**1 041**	**616**	**59,1%**
Effets Publics et Valeurs Assimilées	**371**	**640**	**-269**	**-42,1%**
Créances sur Etablissements de Crédit	**3 730**	**3 823**	**-93**	**-2,4%**
- à vue	*2 719*	*2 857*	*-138*	
- à terme	*1 011*	*966*	*45*	
Opérations avec la clientèle	**3 621**	**3 511**	**110**	**3,1%**
- Créances commerciales	*5*	*7*	*-2*	
- Autres concours à la clientèle	*2 827*	*2 640*	*187*	
- Comptes ordinaires débiteurs	*789*	*864*	*-75*	
Actions et autres titres à revenu variable	**24**	**24**	**0**	**1,9%**
Placements des entreprises d' assurance	**7 063**	**6 826**	**237**	**3,5%**
- Placements représentatifs de contrats en UC	*3 435*	*3 168*	*268*	
- Autres placements	*3 627*	*3 658*	*-31*	
Participations et autres titres détenus à long terme	**2**	**2**	**0**	**10,2%**
Parts dans les Entreprises liées	**8**	**11**	**-3**	**-26,1%**
Immobilisations Incorporelles	**14**	**20**	**-6**	**-30,3%**
Immobilisations Corporelles	**68**	**70**	**-3**	**-3,8%**
Autres Actifs	**88**	**65**	**23**	**36,0%**
Comptes de Régularisation	**65**	**78**	**-12**	**-15,7%**
Ecart d' acquisition	**-**	**1**	**-1**	**N/A**
Total Actif	**16 711**	**16 110**	**601**	**3,7%**

PASSIF	31.12 2017	31.12 2016		
Banques Centrales , CCP	**-**	**0**	**-0**	**N/A**
Dettes envers les Etablissements de Crédit	**2 650**	**2 484**	**166**	**6,7%**
- à vue	*174*	*64*	*110*	
- à terme	*2 476*	*2 420*	*56*	
Opérations avec la Clientèle	**6 118**	**5 938**	**179**	**3,0%**
Comptes d' Epargne Régime Spécial	823	819	4	
- à vue	*801*	*797*	*4*	
- à terme	*21*	*21*	*-0*	
Autres Dettes	5 295	5 120	175	
- à vue	*3 340*	*2 951*	*389*	
- à terme	*1 955*	*2 168*	*-213*	
Provisions techniques des entreprises d' assurance	**6 869**	**6 684**	**185**	**2,8%**
- Provision technique des contrats en UC	*3 671*	*3 340*	*330*	
- Autres provisions techniques	*3 198*	*3 343*	*-145*	
Autres Passifs	**77**	**60**	**17**	**28,1%**
Autres passifs d' assurance	**139**	**136**	**2**	**1,7%**
Comptes de Régularisation	**104**	**74**	**31**	**41,4%**
Provision pour Risques et Charges	**67**	**43**	**24**	**55,8%**
Fonds pour Risques Bancaires généraux	**4**	**4**	**-**	**0,0%**
Capitaux Propres hors FRBG	**683**	**687**	**-3**	**-0,5%**
- Capital Souscrit	*384*	*384*	*-*	
- Primes d' Emission	*168*	*168*	*-*	
- Réserves Consolidées, Ecart de Réévaluation et Différences sur MEE, part du Groupe	*110*	*88*	*22*	
- Résultat de l' exercice (+/-) Part du Groupe	*21*	*47*	*-26*	
Total Passif	**16 711**	**16 110**	**601**	**3,7%**

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé - en milliers d'euros	31.12.2017	31.12.2016		
PRODUIT NET BANCAIRE	**352 783**	**349 673**	**3 110**	**0,9%**
PRODUITS NETS D' INTERÊTS ET REVENUS ASSIMILES	**128 651**	**130 218**	**-1 567**	**-1,2%**
+ Intérêts et produits assimilés	*152 947*	*158 796*		
- Intérêts et charges assimilés	*-24 740*	*-29 011*		
+ Revenus des titres à revenu variable	*444*	*433*		
PRODUITS NETS DES COMMISSIONS	**178 379**	**166 537**	**11 842**	**7,1%**
+ Commissions (Produits)	*262 972*	*245 752*		
- Commissions (Charges)	*-84 593*	*-79 215*		
PRODUITS NETS SUR OPERATIONS FINANCIERES	**3 323**	**4 821**	**-1 498**	**-31,1%**
+ Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	*4 223*	*4 833*		
+ Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	*-900*	*-12*		
Marge technique et financière des activités d'assurance	**47 439**	**47 300**	**139**	**0,3%**
Autres produits d'exploitation bancaire	1 192	6 329	-5 137	
Autres charges d'exploitation bancaire	-3 704	-6 547	2 843	
Quote-part dans le resultat net des entreprises mises en equivalence	-2 498	1 015	-3 513	
FRAIS GENERAUX	**-318 779**	**-266 099**	**-52 680**	**19,8%**
Frais de Personnel	**-190 879**	**-144 662**	**-46 217**	**31,9%**
Autres Frais Généraux	**-118 991**	**-112 789**	**-6 202**	**5,5%**
Dotation aux amortissements et dépréciations des immobilisations	**-8 909**	**-8 648**	**-261**	**3,0%**
Coefficient d'exploitation	**90,4%**	**76,1%**		
RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION	**34 004**	**83 575**	**-49 571**	**-59,3%**
Coût du risque	**-7 671**	**-7 553**	**-118**	**1,6%**
RESULTAT D' EXPLOITATION	**26 333**	**76 022**	**-49 689**	**-65,4%**
Gains ou Pertes sur actifs immobilisés	**-**	**6**	**-6**	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**26 333**	**76 028**	**-49 695**	**-65,4%**
Impot sur les bénéfices	**-4 292**	**-28 294**	**24 002**	**-84,8%**
Dotation aux amortissement des écarts d'acquisition	**-798**	**-948**	**150**	**-15,8%**
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**21 243**	**46 786**	**-25 543**	**-54,6%**

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Variation des capitaux propres en M€	capitaux propres avant résultat	résultat	capitaux propres
Situation au 31/12/2016	**640**	**47**	**687**
Affectation résultat 2016	47	-47	-
Distribution de dividendes - AG Mai 2017	-25		-25
Résultat 2017		21	21
Situation au 31/12/2017	**662**	**21**	**683**

Les capitaux propres avant résultat 2017 en part du Groupe s'élèvent à 662 M€. Ils sont en augmentation de 22 M€ par rapport au 31 décembre 2016, suite à la distribution de 25 M€ de dividendes lors de l'affectation du résultat 2016 de 47 M€.

Annexe aux comptes consolidés

Les états financiers consolidés complets et certifiés par les commissaires aux comptes sont annexés au présent rapport annuel. Certaines informations présentées dans ce chapitre peuvent faire l'objet d'une présentation différente avec les états financiers consolidés certifiés par les commissaires aux comptes.

Consolidation

Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe Neuflize OBC au 31 décembre 2017 reste identique par rapport à celui du 31 décembre 2016.

Sociétés consolidées

Nom et forme juridique	Siège social	Siren	% d'intérêt	Méthode d'intégration
Banque Neuflize OBC SA	3 avenue Hoche, 75008 Paris	552 003 261	100%	
ABN AMRO Investment Solutions SA	3 avenue Hoche, 75008 Paris	410 204 390	100%	Intégration globale
ABN AMRO Advisors SAS	3 avenue Hoche, 75008 Paris	477 555 924	100%	Intégration globale
SNC Hoche Courcelles	3 avenue Hoche, 75008 Paris	389 488 446	100%	Intégration globale
Neuflize Vie SA	3 avenue Hoche, 75008 Paris	377 678 917	60%	Intégration proportionnelle
Céraïste SASU	3 avenue Hoche, 75008 Paris	789 548 542	100%	Intégration globale
Cycas SASU	3 avenue Hoche, 75008 Paris	789 278 033	100%	Intégration globale
Dionée SASU	3 avenue Hoche, 75008 Paris	789 334 125	100%	Intégration globale
Cofiloisirs	9 rue Jean Mermoz, 75008 Paris	722 037 983	46%	Mise en équivalence

Note sur le bilan consolidé

Note 1 : Evolution du bilan consolidé

Le total Bilan s'élève à 16 711 M€ contre 16 110 M€ au 31.12.2016. La contribution par métier est identique à celle constatée au 31.12.2016. Après élimination des intragroupes et des retraitements, les activités bancaires représentent 58% du bilan et les activités d'assurance 42%.

Note 2 : Dépôts Banque Centrale

Variation de + 616 M€ : placements auprès de la Banque de France répondant aux besoins du LCR.

Note 3 : Effets publics

Variation de - 269 M€ due principalement à la diminution des OAT pour 107 M€ et BTF pour 159 M€.

Note 4 : Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit

Variation de +166 M€ dont +110 M€ sur les dépôts à vue et + 56 M€ sur les dépôts à terme

Note 5 : Opérations clientèles au passif

Variation de + 179 M€. La structure des dépôts évolue par rapport à l'année dernière, avec une plus forte prépondérance des dépôts à vue (68% contre 63% au 31.12.2016) au détriment des dépôts à terme (32% contre 37% au 31.12.2016).

Note 6 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges augmentent de 24 M€ et s'établissent à 67 M€. La variation est principalement due aux provisions pour le Plan de Départ Volontaire (une partie est comptabilisée en « charges à payer »), les provisions pour IFC diminuant de 7,9 M€ et les provisions pour risque opérationnel augmentant de 1,6 M€.

Note sur le compte de résultat consolidé

Note 7 : Produit net bancaire

PNB de 352,8 M€ en 2017 contre 349,7 M€ en 2016 soit +0,9%

Marge d'intérêt : -1,6 M€ lié aux effets contraires suivants :

- Remboursements anticipés : baisse de marge liée à la diminution des crédits, partiellement compensée par les indemnités de remboursements anticipés perçues sur l'année ;
- Environnement défavorable du fait de l'impact global des taux bas et du durcissement des exigences réglementaires en matière de liquidité (l'exigence de LCR augmente de 80% au 1er janvier 2017 à 100% au 1er janvier 2018), contraignant la banque à augmenter ses réserves d'actifs disponibles, ce qui génère un coût.
- Stabilité de la marge commerciale sur les crédits et découverts (1,65%)

Commissions : +11,8 M€ ventilés en :

- + 1,4 M€ chez AAIS principalement sur les commissions de gestion, avec une hausse de l'activité sur la SICAV Luxembourgeoise et une baisse de l'activité OPC France.
- + 0,8 M€ de commissions d'activité bancaire chez BNO, principalement portées par les commissions mouvement de comptes (+ 0,6 M€)
- + 9,6 M€ de commissions sur activité financière chez BNO, principalement sur les commissions de gestion assurance (+4,8 M€), les commissions sur titres gérés ou en dépôt en externe (+ 2,3 M€), les campagnes de produits structurés (+1,1 M€), les commissions de gestion (+1,7 M€), l'activité d'assistance et de conseil (+0,9 M€), les droits de garde (+0,7 M€), l'activité de courtage assurance privée (+0,8 M€), les sales credit (- 0,9 M€), la commercialisation d'OPC maison (- 2,3 M€), l'architecture ouverte (- 0,6 M€)

Note 8 : Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles sont en augmentation de -52,7 M€ par rapport à 2016 soit +19,8 %.

Hors éléments exceptionnels (charges liées au plan de départ volontaire : -49,3 M€ ; amortissement du projet Neptune : -8,8 M€, reprise Jersey : + 4,2 M€), les charges opérationnelles sont en diminution de -1,2 M€ par rapport à 2016, soit -0,4%.

Frais de personnel : augmentation de -46,2 M€, principalement portée par :

- - 49,3 M€ de charges liées au plan de départ volontaire

  - - 51,7 M€ provenant de la Banque
  - - 2,6 M€ de l'AM
  - - 2,5 M€ de Neuflize Vie
  - partiellement contrebalancés par une reprise de +7,5 M€ de passifs sociaux
- + 2,6 M€ sur les passifs sociaux, principalement liés à la revue des hypothèses financières
- + 2,4 M€ sur les appointements, incluant les charges sociales
- - 3,5 M€ des variables, principalement lié à l'impact de la taxe sur les salaires
- + 1,7 M€ sur les indemnités de licenciement

Autres Frais Généraux : augmentation de -6,2 M€ dont principalement :
- - 8,8 M€ lié à l'arrêt du projet Neptune de Neuflize Vie
- - 5,5 M€ d'augmentation des frais de siège
- - 3,1 M€ d'honoraires consultants, principalement contractors
- + 4,2 M€ lié à la reprise de provision risque TVA
- + 2,5 M€ liés à l'IT
- + 2,4 M€ d'autres variations dont immobilier : + 0,9 M€, marketing : + 0,9 M€, communication et transport : +0,8 M€

Amortissement : augmentation de -0,3 M€

Note 9 : Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les sociétés diminue de +24,0 M€ :
- Diminution des impôts différés de + 9,4 M€, liée principalement au produit de +11,4 M€ sur le plan de départ volontaire et contrebalancée par la baisse du futur taux d'imposition ;
- Diminution de l'impôt courant de + 14,6 M€, comprenant les impacts exceptionnels suivants :
  - suppression de la contribution de 3% sur les dividendes et le dégrèvement des années antérieures : +7,2 M€
  - Redressement fiscal de BNO : - 2,8 M€
- la variation résiduelle de + 10,2 M€ est principalement liée à la baisse du résultat fiscal des différentes entités.

Note 10 : Résultat net part du groupe

Le Résultat net consolidé au 31 Décembre 2017 s'établit à +21,2 M€ contre + 46,8 M€ en 2016. Hors éléments non récurrents, le coefficient d'exploitation consolidé s'élève à 75,1%.

Compte de résultat consolidé hors éléments non récurrents - en M€	12.2017			12.2017 *retraité*	12.2016		var.	
PRODUIT NET BANCAIRE	**352,8**			**352,8**	**349,7**		**3,1**	**0,9%**
FRAIS GENERAUX	**-318,8**	**53,9**		**-264,9**	**-266,1**		**1,2**	**-0,4%**
Frais de Personnel	-190,9	49,3	**A**	-141,6	-144,7	*	3,1	-2,1%
Autres Frais Généraux	-119,0	4,6	**B**	-114,4	-112,8	*	-1,6	1,5%
Dotation aux amortissements et dépréciations des immobilisations	-8,9			-8,9	-8,6		-0,3	3,0%
Coefficient d'exploitation	**90,4%**			**75,1%**	**76,9%**		**-1,8%**	
RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION	**34,0**	**53,9**		**87,9**	**83,6**		**4,3**	**5,1%**
Coût du risque	-7,7			-7,7	-7,6		-0,1	1,6%
Gains ou Pertes sur actifs immobilisés	-			-	0,0		-0,0	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**26,3**	**53,9**		**80,2**	**76,0**		**4,2**	**5,5%**
Impot sur les bénéfices	-4,3	-22,3	**C**	-26,6	-28,3		1,7	-5,8%
Dotation aux amortissement des écarts d'acquisition	-0,8			-0,8	-0,9		0,2	-15,8%
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**21,2**	**31,5**		**52,7**	**46,8**		**6,0**	**12,7%**

A *provision restructuration*
B *8,8 M€ (14,6 M€ à 60%) : Neptune – 4,2 M€ provision TVA*
C *impact IS à 33,33% - 7,2 M€ suppression taxe dividendes + 2,8 M€ redressement fiscal de BNO*

Note 11 : Passage du résultat ABN au résultat consolidé en normes françaises

en M€	Résultat PB *hors TP*	Capital Charges	TP	Neuflize Vie*	Autres activités	Impacts IFRS		*Reclass.*	SIG Consolidé
PNB	309,3	8,6	-	34,5	2,1	0,1		-1,8	352,8
Frais Généraux	-224,6		-64,6	-30,4	-1,0	0,0		1,6	-318,8
Résultat Brut d'exploitation	**84,7**	**8,6**	**-64,6**	**4,1**	**1,2**	**0,1**		**-0,1**	**34,0**
Coefficient d'exploitation	*72,6%*								*90,4%*
Coût du Risque	-7,5	-	-	-		-0,2	a		-7,7
Résultat d'Exploitation	**77,2**	**8,6**	**-64,6**	**4,1**	**1,2**	**-0,0**		***-0,1***	**26,3**
Dotation aux amortissements des EA	-			-	-	-0,8	b		-0,8
Impôts sur Bénéfice	-18,5	-3,0	22,2	-4,1	-0,1	-1,0	c	0,1	-4,3
Résultat Net	**58,7**	**5,7**	**-42,4**	**-**	**1,0**	**-1,8**	**-**	**-**	**21,2**

Autres activités
+0,4 M€ Corporate Clients
+0,2 M€ Global Markets
+0,2 M€ Structured Finance
+0,1 M€ Institutional Banking
+0,1 M€ Brokerage, Clearing & Custody

Reclassements
+ 1,0 M€ reclassement Neuflize Vie PNB / FG
- 2,7 M€ reclassement dotations et pertes opé. en FG
- 0,1 M€ reclassement CIR AAIS FG / IS

Impacts IFRS
a. -0,2 M€ : retraitements IFRS sur les UCR 6
b. -0,8 M€ : dotation aux amortissements des EA sur minoritaires de BNO
c. -1,4 M€ : impact des retraitements IFRS
+ 0,4 M€ : lié au résultat Neuflize Vie

** passage de mise en équivalence à intégrée proportionnellement*

Note 12 : Contribution des entités au résultat consolidé

en millions d'euros	Résultats Groupe 31/12/2017	31/12/2016
Contribution des entités	**18,5**	**66,7**
Banque Neuflize OBC & autres sociétés	31,8	59,1
- Dividendes	*-40,4*	*-33,1*
Ensemble des Sociétés d'Asset Management	14,8	26,1
- Dividendes	-	*-0,3*
Neuflize Vie (Intégration proportionnelle à 60%)	12,4	14,9
Retraitement de Consolidation cumulés	**2,8**	**-19,9**
Neutralisation PV cession interne DPM	-	-16,4
Dépréciation titres	-0,7	-
Elimination des provisions réglementées	0,0	-1,5
Amortissement des Ecarts d'Acquisition	-0,7	-0,9
Impôts différés	8,4	-1,0
Annulation de la reprise du FRBG	-4,3	-
Compte de résultat consolidé	**21,2**	**46,8**

Autres informations

Effectif moyen ventilé par catégorie

	Effectif moyen au 31/12/2017	Effectif moyen au 31/12/2016
Cadres	853	855,5
Non Cadres	206	213
EFFECTIF MOYEN	1059	1068,5

Engagements hors bilan

Hors Bilan Consolidé - en millions d'euros	31.12 2017	31.12 2016			
Engagements donnés	**823**	**800**	**23**	**2,9%**	
- Engagements de Financement	**569**	**526**	**42**	**8,1%**	a
- d' ordre d' Etablissements de Crédit	*18*	*18*	*-0*	*-1,0%*	
- en faveur de la Clientèle	*550*	*508*	*43*	*8,4%*	
- Engagements de Garantie	**215**	**224**	**-9**	**-4,1%**	
- d' ordre d' Etablissements de Crédit	*31*	*28*	*2*	*8,5%*	
- d' ordre de la Clientèle	*184*	*195*	*-11*	*-5,9%*	
- Engagements sur titres	**40**	**50**	**-10**	**-20,0%**	
Engagements reçus	**1 848**	**2 104**	**-256**	**-12,2%**	
- Engagements de Financement	**-**	**178**	**-178**	**N/A**	b
- reçus d' Etablissements de Crédit	*-*	*178*	*-178*	*N/A*	
- Engagements de Garantie	**1 832**	**1 925**	**-93**	**-4,8%**	
- reçus d' Etablissements de Crédit	*118*	*90*	*28*	*31,6%*	
- reçus de la Clientèle	*1 714*	*1 836*	*-121*	*-6,6%*	
- Engagements sur titres	**15**	**-**	**15**	**N/A**	

a *l'activité de crédit prise dans sa globalité (bilan et hors-bilan) est en augmentation de 3,8% :*

Total activité de crédit	*4 190*	*4 037*	*153*	*3,8%*
Engagements de financement au hors bilan	*569*	*526*	*42*	*8,1%*
Opérations avec la clientèle au bilan	*3 621*	*3 511*	*110*	*3,1%*

b *part non utilisée de la ligne de crédit accordée par ABN Amro*

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement majeur n'est intervenu depuis la date de la clôture jusqu'à la date d'arrêté des comptes.

Ratios réglementaires au 31 décembre 2017

Périmètre prudentiel :
Inchangé depuis le 31 décembre 2014. Neuflize Vie est consolidée en mise en équivalence.

Textes applicables :
Règlement UE n° 575/2013 du Parlement et du Conseil entré en vigueur en 2014 (dit « **règlement CRR** »)

complété par le Règlement UE n° 347/2014 du 21 janvier 2014 (dit « **règlement délégué** ») s'appliquant aux conglomérats financiers

Fonds Propres Prudentiels *	31/12/2017	31/12/2016
En millions d'euros	**654,5**	*629,2*

Solvabilité	31/12/2017	31/12/2016	
Ratio de solvabilité	**14,69 %**	*14,64 %*	Minimum requis : 11 %
Excédent FP Pilier II *En millions d'euros*	**181,3**	*173,3*	
Ratio de levier	**5,73 %**	*5,51 %*	Minimum requis: 3%

Grands risques	31/12/2017	31/12/2016	
Seuil = 10% FPP *En millions d'euros*	**65,5**	*62,9*	Maximum autorisé : **163,6**
Nombre de clients > seuil	**7**	*7*	

Risques Bruts	31/12/2017	31/12/2016
Somme des expositions *En millions d'euros*	**4 591,1**	*4 877,2*
Encours pondéré le plus élevé *En millions d'euros*	**56,0**	*48,0*

Conglomérats	30/06/2017	31/12/2016
Fonds propres *En millions d'euros*	636,6	*629,2*
Dont excédent	*126,9*	*122,6*
Seuil : 10% FP *En millions d'euros*	63,7	*62,9*
Nombre de clients > seuil	6	*9*

Liquidité	31/12/2017	31/12/2016	Minimum requis :
LCR	**97,9 %**	*86 %*	**80%****
NSFR	**125,2%**	*128 %*	**100%*****

* *L'augmentation des fonds propres provient de la part non distribuée du résultat 2016 (+22,1 M€) et de l'impact positif de la diminution des immobilisations incorporelles (+3,3 m€)*

** *Seuil au 1er janvier 2016 : 70 % au 1er janvier 2017 : 80% ; au 1er janvier 2018, le seuil passe à 100%*

*** *Seuil applicable au 1er janvier 2018*

Ratio de solvabilité

A partir de 2008, le Groupe a dû répondre aux exigences de fonds propres suivant les règles édictées par Bâle II. Celles-ci prennent en compte non seulement le risque de crédit et le risque de marché, mais également le risque opérationnel.

L'exigence minimum de fonds propres pour le ratio de solvabilité était de 8 %. Dans le cadre du Pilier 2, la BCE (Banque Central Européenne) a demandé au Groupe Neuflize OBC de respecter un taux de 9,5 % au 31.12.2016. Le Groupe ABN Amro ajoute à ce ratio une marge de 1,5%, d'où un minimum à respecter au 31 décembre 2016 de 11% contre 10,25% au 31 décembre 2015.

Depuis l'entrée en vigueur le 1er Janvier 2014 du règlement UE n° 575/2013 du Parlement et du Conseil (dit « Règlement CRR »), le Groupe doit répondre aux exigences de fonds propres suivant le nouveau dispositif Bâle III. Les principaux changements qui impactent le Groupe sont :

- l'intégration des matelas de sécurité, qui ramènent le ratio minimal de solvabilité à respecter à 11% au 31 décembre 2016 contre 8% précédemment en Bâle II,
- la participation dans Neuflize Vie n'est plus déduite partiellement des fonds propres mais traitée comme tous les autres risques clients avec une pondération de 100% (mesure transitoire),
- la prise en compte des hypothèques commerciales dans la réduction des risques.

Le reporting COREP est produit trimestriellement depuis mars 2014.

La synthèse suivante présente la situation au 31 Décembre 2017 et au 31 Décembre 2016. Les chiffres présentés ici sont calculés sur la base du seuil de 11%.

Groupe Neuflize OBC *en milliers d'euros*	**Dec 2017**	**Dec 2016**
Fonds Propres	**654 509**	**629 159**
Exigence de Fonds Propres – risque de crédit (11 %)	427 618	411 219
Exigence de Fonds Propres – risque opérationnel	45 559	44 677
Total Exigence de Fonds Propres	473 177	455 896
Ratio – Standard	**14,69%**	**14,64%**
Excédent de Fonds Propres (11 %)	**181 332**	**173 263**
Dont :		
Exigence de Fonds Propres dans le cadre du Pilier 2 (11 %)	*116 623*	*112 151*
Excédent de Fonds Propres (8%)	*297 955*	*285 414*

Ratio de levier

Le ratio de levier est publié depuis le 30 septembre 2014. Il est calculé en rapportant les fonds propres au total non pondéré du bilan, du hors bilan, et des Dérivés, et doit être supérieur à 3%.

Le ratio de levier calculé pour le 31 décembre 2017 s'élève à 5,73 % et satisfait donc aux exigences réglementaires. Il correspond à la moyenne des 3 mois du trimestre.

$$\text{Ratio de levier} = \frac{\text{Capital}}{\text{Total Actif*}} = 5{,}73\ \%$$

**le total des actifs utilisé pour le calcul n'est pas pondéré.*

Grands risques

Conformément à l'article 388 du « CRR », les établissements de crédits assurent un suivi et un contrôle de leurs expositions les plus importantes.

Le ratio réglementaire des grands risques implique la déclaration de tous les risques sur un même bénéficiaire qui dépasse 10 % des Fonds propres tout en n'excédant pas après pondération 25 % de ces même fonds propres.

Seuils de déclaration retenus pour le groupe Neuflize OBC *En millions d'euros*	Dec 2017
Fonds Propres(1)	654,5
Seuil à 10%	**65,5**
Seuil à 25%	163,6
Dont encours nets pondérés sur le groupe ABN Amro (2)	0

(1) Le calcul des fonds propres a changé en 2014 suite à l'entrée en vigueur des nouvelles règles Bâle 3. La participation dans Neuflize Vie n'est plus déduite partiellement des fonds propres mais traitée comme les autres risques clients avec, pour l'instant, une pondération de 0% (mail de l'ACPR du 18/02/2014).

(2) Les encours du groupe ABN AMRO sont pondérés à 0% depuis le 31 décembre 2010 (Arrêté du 25 août 2010).

Au 31 décembre 2017, sept clients dépassent 65,5 millions d'euros – le seuil de 10% des fonds propres – tout en restant en dessous du seuil de 25 %.

Risques bruts

Les articles 387 à 403 du Règlement CRR complètent la déclaration au titre des grands risques par des informations sur les engagements appréciés sur une base brute et détaillée par nature des bénéficiaires et distinguant les éléments venant en réduction des risques.

A ce titre, un montant total de 4 591 M€ de risques bruts a été déclaré pour 7 bénéficiaires en Dec 2017, contre 4 877 M€ pour 7 bénéficiaires en Décembre 2016.

Surveillance complémentaire des conglomérats financiers

La bancassurance est un modèle très développé en France. Son traitement prudentiel est complexe car multidimensionnel. Il cumule deux régimes de supervision :

- l'un relevant des équipes JST de la BCE / ACPR pour les activités bancaires et la fonction conglomérat ;
- l'autre national pour les activités d'assurance, l'ACPR

Le règlement UE n°575/2013 dit « CRR » du Parlement et du Conseil a été complété par le règlement UE n° 342/2014 du 21 janvier 2014. Il définit les modalités selon lesquelles le groupe Neuflize OBC est soumis aux obligations déclaratives relatives aux conglomérats financiers. Ces obligations, effectives depuis 2006, sont devenues semestrielles au 30/06/2016 et regroupent les activités banque et assurance. L'instruction ACPR 2005-04 a été abrogée fin 2015 et remplacée par une notice d'application du règlement délégué. L'arrêté du 30/06/2016 a fait l'objet d'un envoi direct à la JST et à l' ACPR. Sont également envoyés depuis le 30/06/2016 des informations relatives aux opérations intragroupes entre la banque et l'assurance.

Le contrôle de la concentration des risques de contrepartie est une déclaration des risques bruts par contrepartie (sauf celles pondérées à 0%) dès qu'elles excèdent 10 % des fonds propres du conglomérat et au minimum pour toutes les expositions dépassant 300 m€.

Au 30/06/2016, l'ACPR a modifié sa version de calcul des fonds propres du conglomérats et demande de ne plus prendre en compte les plus-values latentes issues des titres détenus par Neuflize Vie, ce qui conduit à utiliser les mêmes fonds propres que pour le ratio de solvabilité et explique la diminution constatée depuis le 31/12/2015.

A ce titre, les risques bruts suivants ont été déclarés pour 6 bénéficiaires au 30/06/2017 :

Groupe NOBC *En millions d'euros*	30/06 2017	31/12 2016
Fonds propres du conglomérat financier	636,6	629,2
Dont excédent	*126,9*	*122,7*
Dont plus-value latente N Vie	*0*	*0*
Seuil de déclaration à 10%	**63,7**	**62,9**
Seuil à 25%	159,1	157,5

Ratios de liquidité

Liquidity Coverage Ratio (LCR)

Le LCR est un stress test de liquidité réglementaire, au calibrage normalisé, sur un horizon de 30 jours calendaires. Ce ratio court terme oblige les banques à détenir un stock d'actifs sans risque, facilement négociables, qui compenserait les flux nets décaissés dans une situation de crise. Les flux nets décaissés sont les flux sortants déduits des flux entrants.

LCR = Réserve d'actifs liquides / Flux décaissés nets (à 30 jours calendaires).

Ce ratio est à respecter à partir du 1er octobre 2015 au seuil de 60%. Ce seuil augmente chaque année pour atteindre 100% au 1er janvier 2019. Il est de 70% du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 et de 80 % pour l'année 2017, et augmente à 100% dès le 1er janvier 2018.

Depuis début 2014, la Banque Neuflize OBC calcule mensuellement sur base sociale et consolidée le ratio LCR pour l'ACPR . Le nouveau reporting EBA a été mis en place sur le 30/09/2016 et n'implique pas de modification ni dans le mode de calcul ni dans le résultat de ce calcul.

$$\text{LCR} = \frac{\text{Actifs de Haute Qualité}}{\text{Décaissements nets sur 30 jours}} = 97{,}9\%$$

LCR = 31/12/2017

La réserve de liquidité est de 2,1 Md€, (dont 1,7 Md€ auprès de la Banque de France, le solde en titres d'Etat).

Les décaissements nets sont de 1,9 Md€, principalement constitués d'un stress de fuite des dépôts clientèle (encours de 6,1 Mds€).

Ce ratio correspond à un déficit de liquidité de 45 M€, par rapport à l'objectif final de 100%.

La réglementation s'est durcit fortement car le ratio LCR est un ratio bien plus stressé que l'ancien Coefficient de Liquidité. le LCR nécessite notamment de déterminer les encours selon une typologie de clientèle plus détaillée que le Coefficient de Liquidité et d'identifier la clientèle stable et la clientèle instable.

La méthodologie de calcul du LCR se base sur la directive CRD4 et le règlement associé CRR qui sont la transposition en droit européen du texte du Comité de Bâle (Bâle 3 de janvier 2013) : ces textes ont été adoptés par le Parlement européen en avril 2013. Le contexte réglementaire est encore évolutif : certains points méthodologiques sont encore à finaliser. Par ailleurs, des discussions méthodologiques sont en cours entre Banque Neuflize OBC et le Groupe ABN sur l'interprétation de certains points des textes réglementaires.

Déjà commencée en 2015, l'optimisation du LCR se poursuit en 2016 (dépôts à terme, ligne de refinancement Banque Centrale, refinancement vis-à-vis du Groupe ABN, débiteurs clientèle, qualité des données …).

Deux demandes sont au 31 décembre 2017 en cours d'analyse par la BCE –JST :

- Une demande de Waiver total pour dispenser Neuflize OBC de tout reporting du LCR vis-à-vis de l'ACPR (Art. 33-34 CRR)
- Une demande d'utilisation dans le calcul du LCR de titres d'Etats qui seront livrés par ABN AMRO sur un compte ouvert au CA titres au nom de Neuflize OBC.

Net Stable Funding Ratio (NSFR)

Ce ratio à moyen / long terme vise à évaluer la structure de financement des banques dans une situation de crise (stress). Ce ratio est un stress à horizon d'un an qui a pour but d'inciter les banques à accroitre la part des actifs financés par des ressources stables.

NSFR = Financement stable disponible / Financement stable requis

Ce ratio actuellement déclaré sur base trimestrielle doit toujours être supérieur à 100%.

Comme pour le LCR, depuis mars 2014, Banque Neuflize OBC doit diffuser ce ratio NSFR à l'ACPR et au Groupe ABN (pour le ratio consolidé Groupe).

Le NSFR au 31 Décembre 2017 est de 125,2 % (128 % au 31 Décembre 2016).
Pour rappel, les encours créditeurs de la clientèle intragroupe sont intégrés dans le ratio avec une pondération de 50 % (contre 0 % précédemment).

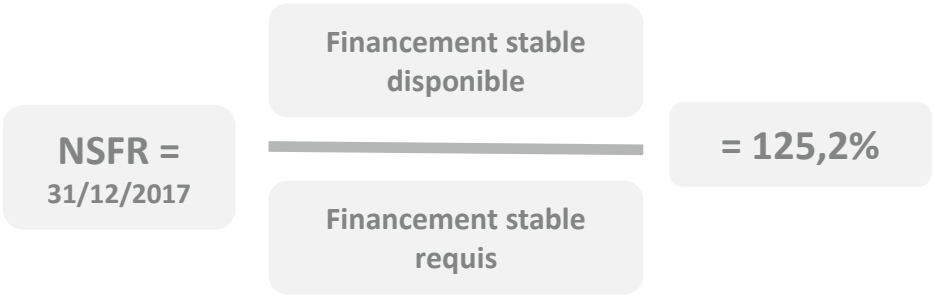

COMPTES SOCIAUX

Bilan

	ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
1	**OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES**	**5 673 255**	**5 439 097**
	* CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.	1 657 405	1 041 417
	* EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	370 547	639 766
	* CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	3 645 303	3 757 914
2	**OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE**	**3 620 899**	**3 510 914**
	* CREANCES SUR LA CLIENTELE	3 620 899	3 510 914
	. Créances commerciales	5 256	7 067
	. Autres concours à la clientèle	2 826 672	2 640 016
	. Comptes ordinaires débiteurs	788 971	863 831
4			
	* OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES	-	-
3	**OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE**	**0**	**0**
4	**ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE**	**24 468**	**24 599**
5	**PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE**	-	-
6	**PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME**	**243 534**	**245 725**
7	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**	**110 951**	**114 715**
8	**ECARTS D'ACQUISITION**	**0**	**0**
9	**ACTIONS PROPRES**	**0**	**0**
10	**COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS**	**102 089**	**102 064**
	TOTAL DE L'ACTIF	**9 775 196**	**9 437 114**

	PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
1	**OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES**	**2 650 259**	**2 483 978**
	* BANQUES CENTRALES, C.C.P.	0	0
	* DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2 650 259	2 483 978
	. A vue	173 902	64 006
	. A terme	2 476 357	2 419 972
2	**OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE**	**6 237 557**	**6 130 047**
	* Comptes d'épargne à régime spécial	822 620	818 860
	. A vue	801 351	797 411
	. A terme	21 269	21 449
	* Autres dettes	5 414 937	5 311 187
	. A vue	3 459 989	3 142 962
	. A terme	1 954 948	2 168 225
3	**DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE**	**0**	**0**
	* BONS DE CAISSE	0	0
	* TITRES DU MARCHE INTERBANCAIRE ET TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0	0
	* EMPRUNTS OBLIGATAIRES	0	0
	* AUTRES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	0	0
4	**PROVISIONS TECHNIQUES DES ENTREPRISES D'ASSURAI**	-	-
5	**COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES PASSIFS**	**144 237**	**104 455**
6	**ECARTS D'ACQUISITION**	-	-
7	**PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES**	**62 871**	**40 619**
8	**DETTES SUBORDONNEES**	**0**	**0**
9	**FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)**	**0**	**4 252**
10	**INTERÊTS MINORITAIRES**	**0**	**0**
11	**CAPITAUX PROPRES hors FRBG**	**680 272**	**673 763**
	* CAPITAL SOUSCRIT	383 507	383 507
	* PRIMES D'EMISSION	167 080	167 080
	* RESERVES CONSOLIDEES ET AUTRES	98 547	65 100
	*** RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)**	**31 138**	**58 076**
	TOTAL DU PASSIF	**9 775 196**	**9 437 114**

Compte de résultat (1/2)

RESULTATS SOCIAUX CUMULES DE LA BANQUE NEUFLIZE OBC
AU 31 DECEMBRE 2017

En milliers d'euros

	Cumul au 31/12/2017	Cumul au 31/12/2016	Variation 2017 vs 2016
PNB	**281 015**	**270 170**	**10 845**
dont			
- Marges d'intérêts	**174 569**	**168 564**	**6 005**
dont Marges intérêt hors dividendes	128 685	130 253	-1 568
dont Dividendes	45 884	38 311	7 573
-Produits nets s/opérations financières	**3 816**	**4 660**	**-844**
-Autres Charges et Produits Exploitation Bancaire	**-2 564**	**-219**	**-2 345**
- Commissions	**105 195**	**97 165**	**8 030**
- Bancaires	22 053	21 271	782
- Financières	83 142	75 894	7 248
Frais généraux	**244 653**	**199 360**	**45 293**
dont			
- Frais personnels	158 374	116 696	41 678
- Autres charges	86 279	82 664	3 615
R B E	**36 362**	**70 810**	**-34 448**
Résultat net	**31 138**	**58 076**	**-26 938**
- Coefficient d'exploitation Règlementaire (*)	**79,78%**	**73,85%**	

(*) Coex 31-12-2017 : hors provision de restructuration

Compte de résultat (2/2)

en M€	Décembre 2017	Décembre 2016	Variation 2016 vs 2017
PNB:	281 016	270 170	5,51%
Frais généraux:	-244 652	-199 360	35,25%
Résultat Brut d'Exploitation:	36 364	70 810	-66,74%
Cout du risque:	-8 174	-8 342	7,67%
Gain / Pertes sur actif immobilisé	-2 422	1 533	
Reprise aux provisions reglementées (FRBG)	4 249		
IS:	1 121	-5 926	-114,09%
Résultat net:	31 138	58 075	-78,59%
Résultat net hors incidence restructuration :	89 820	58 075	19,12%
Coefficient d'exploitation règlementaire (*) :	79.78%	73.85%	
(*) hors provision de restructuration			
Elements de restructuration compris dans frais généraux au	*-51 692*		
Elements de restructuration déduits pour le calcul du résultat fiscal	*-20 303*		
Frais généraux hors incidence restructuration :	*-192 960*		
Résultat Brut d'Exploitation hors restructuration:	88 056		
Impot sur éléments de restructuration	6 990		

Annexe aux comptes annuels

Les états financiers sociaux complets et certifiés par les commissaires aux comptes sont annexés au présent rapport annuel. Certaines informations présentées dans ce chapitre peuvent faire l'objet d'une présentation différente avec les états financiers sociaux certifiés par les commissaires aux comptes.

Faits marquants de l'exercice

Au 31 décembre 2017, une provision pour charge de 31,4 M€ et une charge à payer de 18,2 M€ ont été comptabilisées dans NOBC au titre du plan de départs volontaires.

En parallèle, les provisions pour IFC et médailles ont été ajustées. A ce titre, une reprise de 7M€ a été comptabilisée dans les comptes NOBC 2017.

Par ailleurs, une reprise du FRBG, fonds pour risques bancaires généraux, est constatée sur l'exercice 2017 pour un montant de 4,2M€ (neutralisée en consolidation).

Notes sur le bilan

Note 1 : Variation de l'actif

L'actif augmente de 338 M€ passant de 9,4Mds€ au 31/12/2016 à 9,7Mds€ au 31/12/2017 compte tenu des replacements auprès de la Banque de FRANCE qui augmentent de 616 M€ et de remboursements à échéance pour 269 M€. Les opérations sur la clientèle sont en hausse de 110 M€.

Note 2 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles présentent une baisse de - 3,8M€ et correspondent à la variation entre les acquisitions sur immobilisations pour 4,8 M€ et les dotations aux amortissements pour un montants de - 7,4M€, à laquelle s'ajoute une variation de -1,2M€ sur les immobilisations en cours.

Note 3 : Immobilisations financières

On note une baisse des immobilisations financières de 2,3M€ qui s'explique principalement par une provision de 2,4M€ sur titres.

Note 4 : Variation du passif

Le passif augmente également de 0,3Md€ compte tenu de l'augmentation de 166M€ du refinancement auprès d'ABN AMRO qui passe de 2,4Mds€ à 2,7Mds€ et de l'augmentation des opérations avec la clientèle de 108M€.

Note 5 : Capitaux propres

L'augmentation de 6,5 M€ des fonds propres (hors FRBG) de 673,7M€ au 31/12/2016 à 680,3M€ au 31/12/2017 s'explique par:

- le résultat qui s'élève à 31,1M€ en 2017 ;
- la distribution du dividende de 7€ par action au titre de 2016 soit un montant de 24,6M€ versé à ABN AMRO.

Notes sur le compte de résultat

Note 6 : Produit net bancaire

Le PNB atteint 281M€ en décembre 2017 contre 270M€ en décembre 2016, en hausse de 11M€ (+4%) porté par la hausse des commissions.

Les dividendes reçus sont en hausse de 7,5M€ pour atteindre 44,5M€ en décembre 2017.

Hors dividendes, l'augmentation de 3,3M€ du PNB (+1,4%) s'explique par :

- - 1,6 M€ de la marge d'intérêt
- - 0,8 M€ de produits sur opérations financières
- - 2,3 M€ sur charges et produits d'exploitation bancaire.
- + 8 M€ des commissions.

Dans la continuité des résultats observés au long de l' année, la marge nette d'intérêts est en baisse au 31/12/17 par rapport à celle de l'an dernier. La perception d'indemnités de remboursements anticipés sur les crédits, en augmentation sensible, ne compense pas totalement les effets négatifs suivants : baisse de la marge nette d'intérêts due aux remboursements anticipés sur les crédits, à l'impact global des taux bas, et surcoût provoqué par la hausse des réserves d'actifs liquides dû au durcissement des exigences réglementaires en matière de liquidité (limite du ratio LCR portée à 100% fin 2017). La marge commerciale sur les crédits et découverts est stable (1.65%).

L'augmentation des commissions nettes de +8 M€(+8,3%) :

- + 0,8M€ sur les commissions d' activité bancaire (dont + 0,6M€ sur les commissions de mouvements de comptes, +0,1M€ sur actifs transférés à des entités PB cross border, +0,4M€ sur l'activité de crédits aux entreprises et -0,3M€ sur les actifs transférés/reçus d' UBP Suisse.)
- + 7,2M€ de commissions sur activités financières dont : +4,8M€ sur les commissions de gestion assurance, +1,1M€ sur les campagnes de produits Structurés, +1,7M€ sur les commissions de Gestion, +0,9M€ sur l'activité d'assistance et de conseil, +0,7M€ sur les droits de garde, +0,8M€ sur l'activité courtage assurance privée, +0,5M€ l'assurance vie mandat sous gestion, +0,3M sur l'activité immobilier, +0,3M€ sur les droits d'entrée, -0,9M€ sur les sales crédits, -2,3M€ sur la commercialisation OPC maison, -0,6M€ sur l'architecture ouverte.

Les produits nets sur opérations financières sont en baisse de - 0,8M€ dont -0,9M€ de dépréciation sur titres, +0,2M€ de résultat d'intermédiation et -0,2M€ sur le change.

Les autres charges et produits d'exploitation bancaire sont en hausse de -2,3 M€ liés aux pertes/gains opérationnels.

Note 7 : Frais généraux

On note une hausse des frais généraux de + 45,3 M€ (+23%).

Hors éléments de restructuration liés au Plan de volontariat valorisés pour 44,7 M€, charges de 51,7 M€ compensées par des reprises sur les Indemnités de fin de carrière et médailles pour – 7 M€ , les frais généraux seraient en hausse de 0,6 M€.

Hausse des charges de personnel de 41,7 M€ dont :

- + 44,7 M€ liés au plan de volontariat soit +51,7 M€ de charges et provisions de restructuration compensés par une reprise de provision de 7 M€ sur les passifs sociaux IFC et médailles.
- - 2,6 M€ sur les passifs sociaux, Retraites directeurs- IFC- médailles provenant principalement pour -2M€ de la revue des hypothèses financières. Le taux d'actualisation sur les Retraites et les Indemnité de Fin de Carrière avait été abaissé à 1,45% à fin 2016 contre 2% à fin 2015. Il est de 1,5% à fin 2017.
- - 1,6 M€ sur les appointements.
- - 0,8 M€ sur les charges et cotisations sociales liés aux appointements.
- + 3,1 M€ sur les Variables principalement liés à l'impact de la taxe sur les salaires.
- - 0,8 M€ sur les indemnités de licenciement
- - 0,3 M€ sur les autres éléments des frais de personnel, refacturations, provisions RH et stagiaires.

Hausse des autres frais généraux de + 3,6 M€ principalement avec :

- + 5,3 M€ sur les frais de siège
- + 1,7 M€ liés à la baisse de la refacturation aux sociétés du Groupe Neuflize
- + 7,8 M€ sur les honoraires contractors (liés aux projets : TP, MIFID2, FRAII, DSP2, FATC, GDPR…)
- + 0,4 M€ de dotations (+0,2 FDC Finter, +0,2 FDC Worms)
- - 8 M€ sur honoraires IT forfait (personnel en régie, travaux IT)
- - 1,2 M€ sur la communication (principalement la publicité)
- - 2,4 M€ reprise provision frais généraux principalement impact provision risque TVA

Note 8 : Résultat brut d'exploitation

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) ressort à 36,4M€ contre 70,8M€ en décembre 2016, en baisse de 34,4M€ . Hors éléments de restructuration liés au Plan de volontariat, le RBE serait de 88,1 M€ au 31 décembre 2017 contre 70,8 M€ au 31 décembre 2016.

Note 9 : Impôt sur les sociétés

L'IS diminue de 7,0M€ s'élevant à 1,1M€ en 2017 contre -5,9M€ en 2016 à cette même période; cette variation s'explique principalement par l'incidence de la baisse du résultat fiscal pour 8,8M€ , par la suppression de la contribution de 3% sur les dividendes et la prise en compte des dégrèvements des années antérieures pour 7,2 M€, par la disparition de la neutralisation des opérations

effectuées dans le cadre du groupe fiscal en 2016 pour -5,6M€ et par l'impact des redressements fiscaux suite au contrôle fiscal de la banque pour -2,8M€.

Note 10 : Résultat net

Le passage RBE +36,4 M€ au résultat net + 31,1 M€ s'analyse de la manière suivante:

en M€	31/12/2017	31/12/2016	variationN/N-1
R B E	**36,4**	**70,8**	**-34,4**
Coût du Risque	-8,2	-8,3	0,2
Résultat sur Immobilisations Financières	-2,4	0,0	-2,4
Dotations aux provisions reglementées	4,3	1,5	2,7
Impôt sur les sociétés	1,1	-5,9	7,0
Résultat net	**31,1**	**58,1**	**-26,9**

Autres informations

Effectif moyen ventilé par catégorie

	Effectif moyen au 31/12/2017	Effectif moyen au 31/12/2016
Cadres	693	699
Non Cadres	187	198
EFFECTIF MOYEN	880	897

Intégration fiscale

La Banque Neuflize OBC est la tête de groupe d'un groupe fiscal comprenant les sociétés suivantes : Banque Neuflize OBC, ABN AMRO Investment Solutions, ABN AMRO Advisors, Hoche 31, Hoche 35, Oyat, Ophrys, Céraiste, Cycas et Dionée.

Consolidation

La Banque Neuflize OBC, société mère du groupe Neuflize OBC, établit au 31 décembre 2017des états financiers consolidés aux normes françaises et aux normes ABN AMRO.

Ses propres comptes sont consolidés dans ceux d'ABN AMRO Bank N.V. dont le siège social est basé à Amsterdam, Pays-Bas.

Engagements hors bilan

Les engagements de financements donnés à la clientèle augmentent de 40M€ par rapport à 2016 et s'élèvent à 550M€ au 31/12/2017.

La partie non utilisée de la ligne de crédit accordée par ABN AMRO (engagement de financement reçu) passe de 178M€ au 31/12/2016 à 0M€ au 31/12/2017 compte tenu des lignes de refinancement d'un total de 2 600M€ au 31/12/2017 (au passif du bilan).

Les engagements de garanties reçues d'autres établissements de crédits augmentent de 28M€.

L'engagement reçu sur titres à recevoir de 40M€ au 31/12/2017 correspond à l'engagement, reçu de NATIXIS SA, de souscription à un titre de créance complexe de droit français à 7ans (Neuflize Objectif Croissance février 2025) en prévision de la campagne de produit structuré ouverte auprès de la clientèle privée du 15/12/2017 au 28/02/2018 (15M€ de titres à livrer auprès de la clientèle ont été enregistrés à ce titre au 31/12/2017).

A contrario, les engagements de garanties reçus de la clientèle diminuent de 121M€.

NEUFLIZE OBC couvre avec ABN AMRO des opérations mises en place pour la clientèle, on note:

- une diminution de l'encours des options sur actions de 55M€
- une diminution de 82M€ de l'encours de swaps de taux.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement majeur n'est intervenu depuis la date de la clôture jusqu'à la date d'arrêté des comptes.

Annexe

Annexe 1 : Indicateurs RSE

Finance *en millions d'euros*	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Total Bilan	16 711	16 110	14 472
Encours clientèle	3 621	3 511	3 553
Produit net bancaire	353	350	351
Résultat brut d'exploitation	34	84	90
Résultat net	21	45	46
Total actifs sous gestion [1]	44 175	43 309	43 145
Dont total actifs ISR [2]	1 145	994	856
dont Fonds ISR	920	822	713
dont Mandats ISR	201	172	143
Green Bonds [3]	149		
Livrets Développement Durable	10,4	10,9	11,8

Social	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Effectif total inscrit au 31 décembre [4]	1 039	1 061	1 046
Part des cadres dans l'effectif total (%)	82%	81%	80%
Part des femmes dans l'effectif total (%)	56,5%	56%	56%
Part des femmes cadres parmi les cadres (%)	53,4%	53%	53%
Ventilation par âge (en nombre de salariés)			
inférieur à 25 ans	6	10	8
24 - 34 ans	166	183	180
35 - 44 ans	278	275	275
45 - 54 ans	338	371	383
55 - 59 ans	198	174	157
supérieur à 60 ans	53	48	43

Ventilation par zone géographique (en nombre de salariés)			
Paris	968	987	971
Province	71	74	75
Nombre d'embauches en CDI	11	55	65
Nombre de licenciements en CDI	9	19	17
Nombre de salariés à temps partiel en CDI	87	91	88
Taux d'absentéisme (%) [5]	9,1%	8,7%	9,0%
Taux de fréquence des accidents du travail (%) [6]	4,4%	3,3%	7,0%
Taux de gravité des accidents du travail (%) [7]	0,10%	0,08%	0,35%
Maladies professionnelles (en nombre de salariés)	0	0	2
Nombre d'employés en situation de handicap (ETP)	19	24	44
Taxe payée à l'AGEFIPH (en milliers d'euros)	111	93	18
Masse salariale (en millions d'euros)	81	84	80
Nombre de collaborateurs impliqués dans la RSE	327	230	218
Dont nombre de volontaires en « Charity Hours »	177	141	102
Nombre total d'heures en Charity Hours	1 751	1 341	970
Dépenses de formation (en millions d'euros)	3,0	3,4	3,4
% de la masse salariale	3,8%	4,0%	4,3%
Nombre total d'heures de formation	21 768	25 154	29 269
Nb de collaborateurs ayant suivi au moins une formation	822	874	953
Taux de collaborateurs ayant suivi au moins une formation	85%	82%	91%
Durée moyenne d'une action de formation par collaborateur	7h	3h30	4h

Sociétal	**31/12/2017**	**31/12/2016**	**31/12/2015**
Dons financiers (en milliers d'euros)	13,5	25	30
Mécénat (en milliers d'euros)	886	1 007	1 275

Environnemental	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Consommation d'eau (en m^3)	11 865	15 589	16 409
Consommation de gaz (en millions de kWh)	3,5	3,4	3,3
Consommation d'électricité (en millions de kWh)	5,9	5,9	6,3
Consommation de papier interne (en tonnes)	29	34	41
Emissions carbone (en tonnes équivalent carbone)	2 598	2 792	3 235
en tonnes équivalent carbone par collaborateur	2,51	2,63	3,09

[1] Périmètre : Banque + AAIS (canal ABN + Canal externe), hors Neuflize Vie (changement de méthode en 2016, appliquée aux chiffres 2015, 2016, 2017)

[2] Total actifs ISR : Mandats de gestion ISR + fonds ISR gérés par AAIS + fonds ISR dans les mandats non ISR + fonds ISR dans les portefeuilles conseillés + fonds ISR externes en conservation (« execution only ») + fonds solidaires épargne salariale

[3] Nouvel indicateur 2017

[4] Les effectifs comptabilisés sont les collaborateurs sous contrat de travail CDI ou CDD, y compris les collaborateurs dont le contrat est suspendu pour cause de maladie, d'invalidité ou de congé sans solde. Ne sont pas comptabilisés les intérimaires, les prestataires et les stagiaires école.

[5] Calcul du taux d'absentéisme : Somme des jours d'absence pour maladies, longues maladies, pathologies prénatales et accidents travail/trajet / nombre de jours travaillés de la période x effectif de fin de période.

[6] Calcul du taux de fréquence des accidents du travail : nombre d'accidents avec arrêts x 1 000 000/ nombre d'heures travaillées.

[7] Calcul taux de gravité des accidents de travail : nombre de journées perdues x 1 000 / nombre d'heures travaillées.

Annexe 2 : Table de concordance Grenelle 2

Données sociales	Page
Emploi	
Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge, et par zones géographiques	15 ; 67
Embauches et licenciements	15
Rémunérations et leur évolution	17 ; 35
Organisation du travail	
Organisation du temps de travail	16
Absentéisme	16
Relations sociales	
Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	15
Bilan des accords collectifs conclus dans l'entreprise et impacts de ces accords sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	16
Santé et Sécurité	
Conditions de santé et de sécurité au travail	16
Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	16
Accidents de travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	16
Formations	
Politiques mises en œuvre en matière de formation	17
Nombre total d'heures de formation	17
Egalité de traitement	
Mesures prises en faveur de l'égalité femmes / hommes	18 ; 32
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	18
Politique de lutte contre les discriminations	18
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT	
Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	28
Elimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	28
Elimination du travail forcé ou obligatoire	28
Abolition effective du travail des enfants	28

Données environnementales	Page
Politique générale en matière environnementale	
Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation et de certification en matière d'environnement	17
Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	17
Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	26
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	NA*
Pollution	
Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	27
Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	27
Economie Circulaire - Prévention et Gestion des déchets	
Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets	28
Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	28
Economie Circulaire - Utilisation durable des ressources	
Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	28
Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	28
Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	28
Utilisation des sols	NA*
Changement climatique	
Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	27
Adaptation aux conséquences du changement climatique	27
Protection de la biodiversité	
Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	27

Engagements sociétaux	Page
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société	
En matière d'emploi et de développement régional	NA*
Sur les populations riveraines ou locales	NA*
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	
Conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations	19
Actions de partenariat ou de mécénat	20 à 23
Sous-traitance et fournisseurs	
Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	28
Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	28
Loyauté des pratiques	
Actions engagées pour prévenir la corruption	31
Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	32 ; 33
Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	
Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	28

(*) le Groupe n'est pas concerné au regard de son activité

Annexe 3 : Projets RSE 2014 -2017

Axe	Numéro	Projet	Etat d'avancement
AVOIR UNE OFFRE RESPONSABLE ET DURABLE	1 & 2	Intégrer les critères RSE dans nos produits et services	Mise en place effective prévue pour 2018
	3	Animation commerciale	Terminé en 2015
	4	Impact Investing	Mise en place effective prévue pour 2018
	5	Bois et Forêts	Terminé en 2015
	6	Patrimoine Agricole	Mis en veille en 2015
	6 bis	Patrimoine Viticole	Terminé en 2017
	7	Crédits avec tarification incitative RSE	Mise en place effective prévue pour 2018
	8	Philanthropie	Terminé en 2015
	9	Conseil RSE	Terminé en 2016
	10	Prix et Baromètre RSE	Mise en place effective prévue pour 2018
ETRE UN EMPLOYEUR DE CHOIX	11	Smart RSE	Terminé en 2015
	12	Diversité	Terminé en 2015
	13	Télétravail	Terminé en 2015
	14	Charity Hours	Terminé en 2016
SOUTENIR LA SOCIETE QUI NOUS ENTOURE	15	Microcrédit	Terminé en 2016
REDUIRE NOTRE IMPACT DIRECT SUR L'ENVIRONNEMENT	16	Amélioration des conditions de travail	Terminé en 2016
	17	Modes de déplacements moins émetteurs de CO2	Terminé en 2017
	18	Fournisseurs avec une démarche RSE	Terminé en 2017
	19	Tri et valorisation des déchets	Terminé en 2016
DANS UN SOUCI DE TRANSPARENCE	20 & 21	Cartographie des Parties Prenantes	Terminé en 2015
	22	Loi transition énergétique	Terminé en 2017

Annexe 4 : Plan d'action RSE 2018

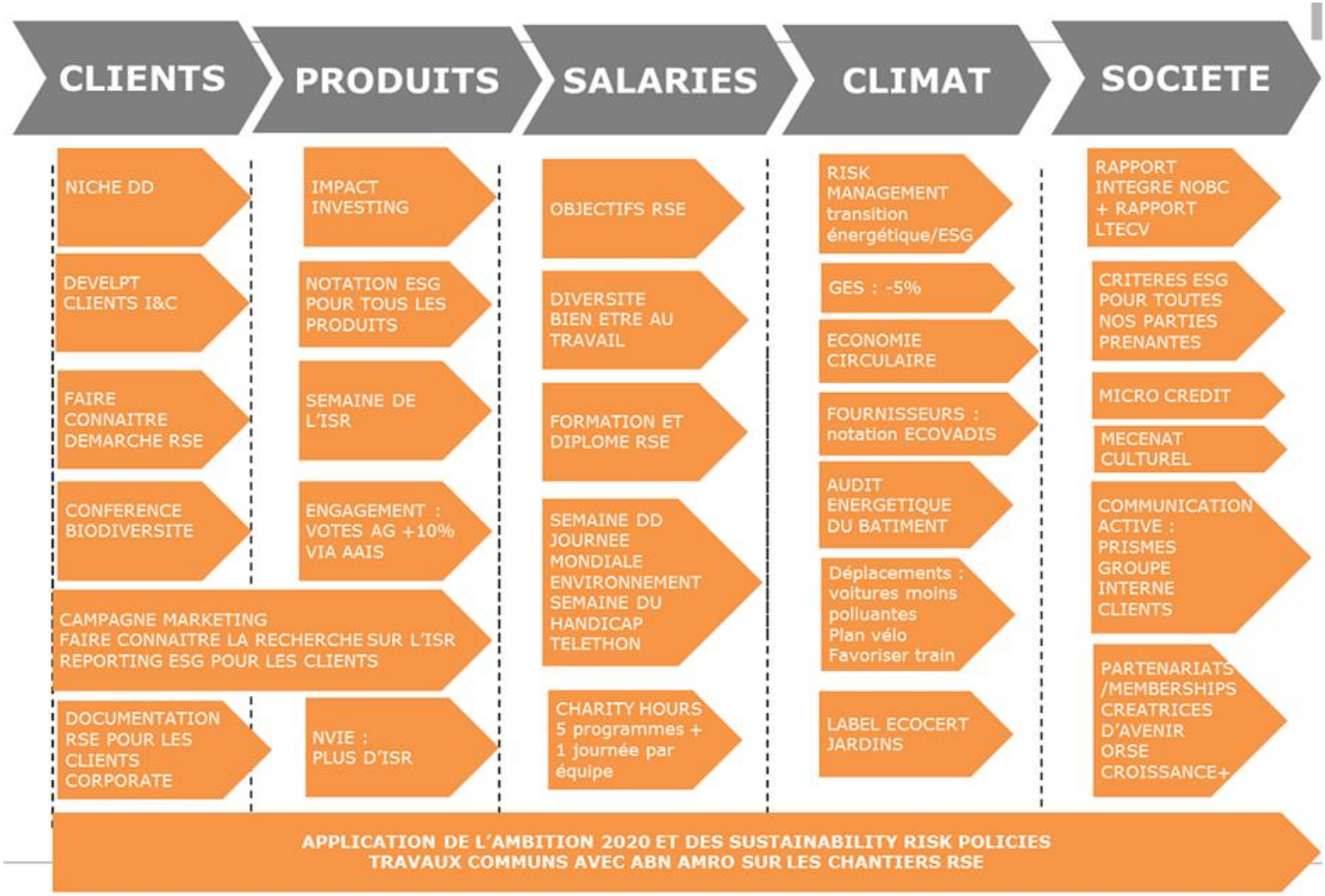

Annexe 5 : Annexes comptables

Annexes comptables 2017 - Comptes cons

Annexes comptables 2017 - Comptes socia

Pour lire les documents ci-joint, cliquez sur « Affichage », « Afficher / Masquer », « Volets du navigateur » et « Pièces jointes ».

DERNIERE PAGE